

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

4<sup>e</sup> Année - N° 165

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

24 Décembre 1931

# DÉTECTIVE

## Gangsters de Paris



**Hébété, Davin vient d'avouer l'assassinat de son chef, Wall, le "gangster", dont il a jeté le cadavre dans la Seine, au pont de Triel.**

(Lire, pages 3, 4 et 5, l'enquête de nos collaborateurs H. Danjou et M. Montarron.)

AU SOMMAIRE { Les libérés, suite du grand reportage au bagne, par Marius Larique. — Quand le malheur rôde, par Augustin-Rodet. —  
DE CE NUMÉRO { La tulipe noire, par C. Davy. — La femme et le crime, par Frédéric Boutet. — "Barbe-Bleue" sur la scène, par M. L.

# PARTOUT

## L'hôpital-prison

**D**EUX ans de prison avec sursis à Rachel Méry, jeune fille très moderne, qui tua son amant, Fernand Heurteur, d'une balle dans la nuque en faisant le simulacre de l'enlacer tendrement, voilà une condamnation qui, de l'avis de tous, ne signifie rien et qui est véritablement ridicule.

Des verdicts comme celui-là — critiquons-le d'abord, avant de lui trouver une excuse — enlèvent toute signification à l'idée de justice et reconnaissions franchement qu'il eût mieux valu acquitter la meurtrière que de lui infliger une peine dérisoire. Il y aurait eu plus de courage à rendre un verdict négatif...

Mais, après tout, nous savons bien pourquoi les jurés ont répondu de la sorte : l'état maladif de Rachel Méry — a-t-on dit pendant les débats — a « hypothéqué » le procès. Et c'était vrai. Cette jeune fille, atteinte de tuberculose, pouvait-on lui infliger les années de réclusion qu'un teint moins pâle eût sans doute légitimées ? Quels que fussent les éléments du crime, on ne pouvait se défendre d'avoir pitié et l'on éprouva, tout au long de l'audience, cette impression que l'on ne pourrait juger sainement.

Les jurés n'ont pas voulu acquitter ; à deux reprises, ils firent appeler dans leur chambre de délibération le président de la Cour ; il leur fallait une certitude, morale, sinon officielle : la certitude que l'accusée bénéficierait du sursis ; à quoi le président, qui ne pouvait légalement fournir une telle promesse, assura les magistrats populaires qu'ils pouvaient néanmoins y compter.

Les jurés ont voulu infliger une sanction de principe : le crime de Rachel Méry ne permettait pas un verdict d'absolution totale ; il fallait la condamner. Mais toute condamnation était apparue pratiquement impossible, d'une cruauté excessive : Rachel Méry n'aurait pu supporter une longue détention ; c'était moins une coupable que les jurés eurent en vue, quand ils statuèrent sur son sort, qu'une malade et, parce qu'elle était rongée par un mal affreux, toute incarcération était une condamnation à mort certaine.

C'est ce qu'expliqua, dans une déposition impressionnante, le docteur Paul : l'opinion de l'éminent médecin légiste, ses observations à la barre correspondent trop exactement à ce que nous avons souvent écrit ici même pour que nous ne revenions sur ce sujet qui nous préoccupe tant ; le docteur Paul a préconisé la création de l'hôpital pénitentiaire, qui s'impose, comme s'impose l'asile pour les déments, dont on ne s'occupe que lorsqu'ils ont commis leur crime...

L'hôpital-prison : mesure essentielle. Il faut avoir le courage de le dire : nos prisons ne sont pas organisées pour les détenus malades ; combien sont-ils qui meurent dans leurs cellules, sur qui l'attention publique s'est moins portée que sur Rachel Méry ?... Un seul établissement en France possède une infirmerie convenable : la maison de Fresnes. C'est insuffisant. A la Santé, en province, aucune organisation.

Cette organisation est à mettre complètement sur pied : recruter un personnel d'infirmiers, aménager à l'intérieur des maisons d'arrêt les locaux nécessaires, en un mot, se soucier des détenus qu'on ne doit plus laisser crever comme des bêtes...

Notre préoccupation d'humanité rejoint, une fois de plus, l'intérêt social ; il n'est pas juste de rendre à la liberté des coupables malades, il faut les soigner. A quoi sert alors d'exercer des poursuites, dont le résultat sera inévitablement faussé par l'insuffisance de notre organisation pénitentiaire ?

La réforme doit être réalisée au plus tôt.

AU COURS DE L'ANNEE 1932 DÉTECTIVE PUBLIERA

parmi ses sensationnelles enquêtes :

M<sup>r</sup> de PARIS, LA VIE SECRETE DU BOURREAU par Gilbert ROUGERIE

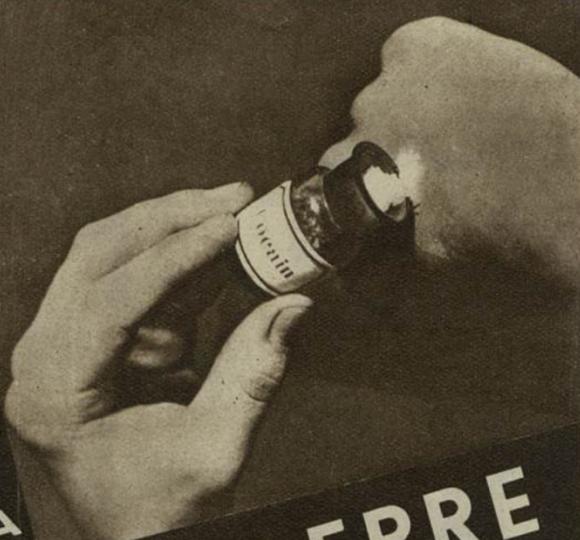
LES RUES DE JOIE par Paul BRINGUIER

DANS LA BROUSSE avec les évadés du bagne par Marius LARIQUE

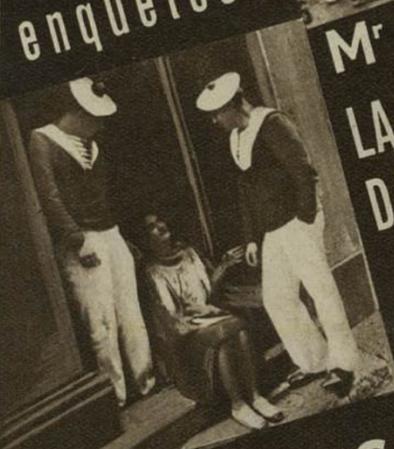
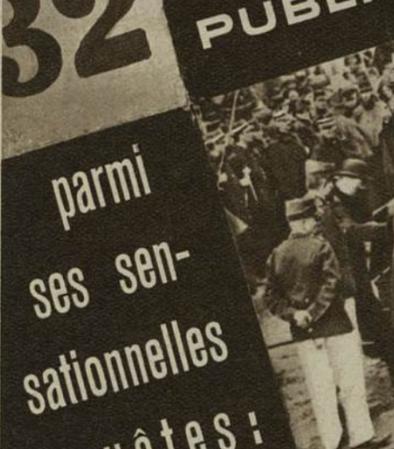
MARCHANDS DE CADAVRES par le docteur Henri DROUIN

BIENTOT un grand CONCOURS doté de 100.000 francs de prix

INÉDITS de Henri DANJOU M. MONTARRON ASHTON - WOLFE Pierre ROCHER Luc DORNAIN etc...



LA LEPRE BLANCHE, par J. KESSEL



# PARTOUT

## Confraternité

Toute la chronique judiciaire a signalé la rare qualité de la plaidoirie de M<sup>lle</sup> Lucile Tinayre-Grenaudier, plaidant l'autre jour aux Assises de la Seine, où elle défendait la mémoire de Mme Sala, assassinée par son mari.

Avec une loyauté digne de son magnifique talent, M<sup>lle</sup> Henry Torrès, l'avocat de l'Espagnol meurtrier, rendit hommage à la plaidoirie pathétique de la partie civile. Et l'on assista ensuite à ce spectacle, digne d'être noté : pendant la suspension d'audience, qui précéda la lecture du verdict, toutes les avocates, venues entendre leur « consœur », se précipitèrent vers Mme Tinayre-Grenaudier, les mains tendues : « Vous nous réhabilitez... Nous sommes fières de vous !... »

Sentiment de confraternité dont il est peu d'exemple dans un milieu où cette vertu n'est point particulièrement dominante.

\*\*\*

## Risque professionnel

Il est impossible de lutter contre les reporters-photographes. M. Auby en sait quelque chose. M. Auby est le propriétaire de l'automobile que Mouvault emprunta de son propre chef pour transporter à Herblay le cadavre de Brunet qu'il jeta dans le « Trou aux Anguilles ».

Convoqué mardi dernier par M. Gloria, juge d'instruction, M. Auby essaya de se dérober aux objectifs... Efforts puérils... Il fut mitraillé abondamment. Quand il entra dans le cabinet du juge, il commença par demander au magistrat d'empêcher que sa photo ne parût dans les journaux le lendemain.

— Je n'y peux rien, répondit le juge : moi-même, ils m'ont photographié !...

— Oh ! mais vous, Monsieur le juge, ce n'est pas la même chose, c'est votre profession !...

Risque du métier.

\*\*\*

## Leçon de maintien

Rachel Méry a eu, pendant la longue audience que dura son procès — de midi et demi à 10 heures du soir — l'attitude la plus habile : sobre toilette noire, très blonde, très pâle, le mouchoir de batiste, bordé de noir, que crispait la petite main gantée...

Elle ne prononça pas dix phrases en tout : discrétion verbale, qui empêche souvent de dire des bêtises ; a-falée en bordure du box, soutenue par les gardes, qui semblaient plutôt des infirmiers, elle avait auprès d'elle le médecin du Palais, le bon docteur Guilbert...

De temps à autre, une odeur d'éther arrivait jusqu'au banc des jurés.

Comment n'auraient-ils pas eu pitié ?

\*\*\*

## Signe particulier

Dans un village soviétique, près de Leningrad, on publia il y a quelques temps cet avis :

« Récompense sera donnée à celui qui retrouvera le cadavre du juge Pétrovitch qui s'est probablement noyé dans la Néva. »

« Signalement du mort : stature, 1 m. 78 ; cheveux bruns foncés ; yeux foncés. Marque particulière : il bégaye. »

\*\*\*

## Coliques hépatiques guéries

### Calculs biliaires expulsés

en deux jours, chez soi, sans opération, sans douleur. Une brochure explicative avec de nombreuses attestations est envoyée gratuitement sur demande adressée à :

M. BIRCK, pharmacien, 8, rue aux Ours, Metz (Moselle).

\*\*\*\*\*

## Publicité

### de "Déetective"

Adresser tout ce qui concerne la publicité de Déetective à : Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

\*\*\*\*\*

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

<b>DÉTECTIVE</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>RÉDACTION</b>	<b>ABONNEMENTS</b>
	PARIS (VI <sup>e</sup> ) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI <sup>e</sup> )		
	TÉLÉPHONE : LITTRÉ 62-71	DIRECTEUR :	FRANCE ET COLONIES..... 1 an 65,» 6 mois 35,»
	ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS	<b>GEORGES KESSEL</b>	ÉTRANGER (TARIF A)..... 85,» 45,»
	COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37		ÉTRANGER (TARIF B)..... 100,» 55,»

# GANGSTERS DE PARIS



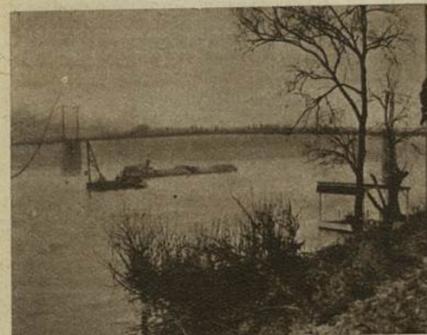
La banquette d'auto que Davin jeta par dessus bord, près de Mantes.



Enquêteurs et témoins sur la route que jalonnaient les vêtements en feu.



Le commissaire Guillaume interroge un témoin capital, M. Lambrosini.



Des riverains en barque effectuèrent sur la Seine de longues recherches.



Le commissaire Belin examine ce qui reste des vêtements de la victime.

On aurait pu penser qu'il s'agissait d'un drame de gangsters?... Cela se passait justement le jour où Jack Diamond, le roi des gangsters de New-York, acquitté par le jury américain de Troy, était abattu par ses ennemis, les gangsters d'une bande rivale. Mais, quand on découvrit à Triel, à Poissy et à Magny-en-Vexin, les éléments d'un puzzle angoissant, nul ne pensait à une histoire de ce genre.

Il faut se reporter à plusieurs années en arrière pour trouver dans les annales de la police criminelle l'équivalent d'une affaire aussi mystérieuse, aussi passionnante, aussi rapidement dénouée. Que pouvait-on supposer, en effet, lorsque le garde Sannier découvrit, jeudi matin, en faisant sa ronde, dans le bois de Vincennes, une automobile abandonnée dans une futaie? La position de la voiture était évidemment bizarre. En suivant le chemin marqué par les roues, on constatait qu'elle avait quitté la route normale, pour faire une longue embardée. On eût dit qu'elle avait été dirigée dans un mouvement calculé, vers des arbres pour la faire chavirer. Qui donc, autre qu'un chauffeur ivre, avait pu commettre cette faute grossière? Mais, en ouvrant les portières de l'auto, une odeur de sang montait à la gorge et, en effet, le sang avait giclé partout!...

Il convient de voir toute chose dans sa vérité grossière. M. Sannier pensa seulement qu'un accident s'était produit et que le chauffeur contusionné avait quitté l'automobile broyée, pour rentrer chez lui par des moyens de fortune. Ce qui

donnait créance à cette hypothèse, c'est que, si les coussins de la voiture étaient tachés de sang, nul passant, cependant, n'avait perçu le bruit d'une lutte nocturne. Pourtant, quand la police, normalement prévenue, arriva, des constatations facilement faites révoquèrent en doute une version par trop simpliste. Il n'y avait rien à dire, quant à la position de l'auto : la partie gauche qui avait buté sur les arbres était endommagée, le pare-chocs était brisé, les phares tordus. Une lampe restait allumée : celle du phare code. On ne pouvait rien augurer, non plus, de la présence des taches de sang : il y en avait sur les banquettes et sur les marchepieds, mais cela ne détruisait pas l'hypothèse d'une blessure accidentelle. Ce qui parut plus surprenant aux policiers, c'est que la plaque où doit se trouver le nom et l'adresse du propriétaire de l'auto était dévissée et qu'un strapontin manquait. Néanmoins, le numéro de la voiture 7197 R. E. 3 donnait une indication précieuse. On se reporta au registre de la préfecture où sont inscrits tous les véhicules. On trouva le propriétaire de la 7197 R. E. 3 : sa conduite intérieure était au garage. Le numéro de l'auto abandonnée était donc faux. Les recherches se précisèrent. Le numéro était truqué. On découvrit le vrai numéro de l'auto abandonnée : 797 R. F. 3. Une partie du mystère était percée. Dès lors, tout ce qui put être aperçu dans l'auto fut recueilli avec soin. On y trouva des fragments de vêtements, un morceau de tissu noir, une doublure de veston, un élastique de cravate. Il y avait du sang aussi sur les étoffes et elles paraissaient avoir été découpées avec des ciseaux ou avec un rasoir...

Ce n'est pas la seule trouvaille macabre que l'on fit ce matin-là. Il faut vraiment que les policiers aient une imagination inouïe pour qu'ils aient pu penser, sans erreur dès le premier instant, que tous les objets sanglants qui leur furent apportés constituaient les éléments distincts, mais concordants, d'un crime dont ils ignoraient et le mobile et les fins. Qu'on en juge ! Un poseur de fils télégraphiques, M. Petit, un cantonnier, M. Legrand, aperçoivent, sur la route de Poissy, des vêtements maculés de sang qui achèvent de se consumer. On établit aussitôt une corrélation entre cet événement et la découverte que vient de faire, à la même heure, à quelque soixante-dix kilomètres de là, le garde Sannier, dans le bois de Vincennes. On reconnaît parmi les vêtements à moitié calcinés, les vestiges d'un complet bleu, d'une caleçon, d'une chemise blanche, d'une cravate à rayures blanches et rouges. Et la cravate a été coupée en plusieurs morceaux, comme le débris de cravate qu'on a ramassé dans la 797 R. F. 3!...

Sur le monticule de vêtements, un bidon d'essence vidé gît comme le témoignage d'une action hâtive et anormale. Des taches de sang sont coagulées sur la route. Elles forment un chemin où les gendarmes n'ont pas de peine à se reconnaître. Ils le suivent. A 1.500 mètres de là, ils voient un pardessus, un mouchoir, une chaussette de fil noir et sa jaretelle et un deuxième bidon d'essence vide.

Les traces de sang ne s'arrêtent pas là. Elles conduisent, un peu plus loin, à une chaussure oubliée sur la route. Cela fait donc aussi partie du butin macabre? On examine le soulier : à l'intérieur, on y peut lire l'adresse d'un bottier de la rue des Petits-Champs : Cyr-Robert. Une adresse? Des criminels moins habiles ont été retrouvés par moins que cela...

Mais le même étonnement qui a saisi des passants à Vincennes et à Triel se renouvelle à Magny-en-Vexin, tout près de Mantes, à la même heure, quand un représentant de commerce voit, abandonné sur la route, un strapontin d'auto recouvert de velours. Il est taché de sang aussi. Pour les gendarmes de Magny, il s'agit seulement d'une trouvaille bizarre. Pour les policiers de Paris qui centralisent toutes les informations éparses, c'est le dernier morceau du puzzle et non pas le moins important, puisqu'il précise les étapes de la piste rouge et rend plus commode les premières hypothèses. Grâce aux constatations qui ont été faites depuis le matin, les policiers peuvent conclure. Le criminel et sa victime roulaient dans une automobile volée et c'est dans l'auto que le crime eut lieu. Tout s'est vraisemblablement passé dans la région de Triel et, sans doute, l'assassin a-t-il été

vu, car quel autre sentiment que la terreur peut expliquer la hâte qu'il a mis à se débarrasser des vêtements de sa victime, du strapontin taché de sang, en les jetant sur des routes différentes pour brouiller les pistes. Et, dernière hypothèse que tout permet de formuler : l'assassin s'est réfugié à Paris, après avoir essayé de briser la voiture, après l'avoir lancée contre des arbres où elle devait s'écraser...

Mais quelle est la victime? Qui est l'assassin?...

## Le bouton révélateur

Nous avons suivi pas à pas les phases d'une enquête, qui progressa avec une rapidité foudroyante, puisqu'elle n'a pas duré plus de quarante-huit heures.

Aucune affaire n'aura peut-être révélé comme celle-là la maîtrise des policiers de la brigade Guillaume et de la brigade mobile de Paris. Ils s'étaient divisés en plusieurs groupes, tous agissant de concert, avec un objectif précis. MM. Guillaume et Gabrielli, leurs chefs, tinrent d'abord un conseil de guerre, au commissariat de Picpus : c'est là qu'avait été transportée l'auto sanglante. Minute par minute, les inspecteurs dont ils avaient jalonné la route de Paris à Triel les mettaient au courant de leurs recherches...

Les premières nouvelles qu'ils reçurent leur indiquèrent que l'affaire « marchait ». Des témoins précisaient le jour et l'heure à laquelle ils avaient vu, sur la route de Triel, des flammes monter de la route, à l'endroit même où on avait trouvé, par

L'allée des Quatre-Carrefours, au bois de Vincennes, où fut trouvée l'auto.



Le commissaire Guillaume et le chef Angiboust sur le pont de Triel.

Richard Wall avait été, à Paris, une sorte de redoutable chef de "gang".

la suite, des loques ensanglantées : cela s'était passé mercredi soir, aux environs de huit heures et demie. Le crime ne devait pas remonter à plus loin et, à huit heures, il y a encore des passants sur les chemins. Qui donc avait vu, à cette heure-là, un voyageur suspect dans une automobile dont on pouvait préciser la forme?

La réponse ne tarda pas à venir : M. Jean Lallanne, un habitant de Triel, qui gère, sur la place de la Mairie, les docks de l'Union Commerciale, avait vu l'assassin. Il en donnait une description précise : vingt-cinq ans environ, visage rasé, taille moyenne, un homme d'une élégance un peu particulière, comme les noctambules de Montmartre. L'homme lui avait acheté deux bidons d'essence. Il avait mis une si grande hâte à le régler, qu'en payant il avait déchiré en deux un billet de cinquante francs, trop rapidement retiré de son portefeuille. Il venait de Mantes, déclara M. Lallanne...

Presque en même temps, une habitante de Garches, Mme Sant, faisait aussi une description de l'assassin : la même que M. Lallanne. Le récit de Mme Sant est de ceux qui méritent qu'on s'y arrête. Elle traversait le bois de Saint-Cucufa et marchait dans la direction de Rueil, avec ses chiens, lorsqu'elle entendit deux coups de feu, tirés à un faible intervalle. Une arme avait été déchargée dans une auto dont elle apercevait le capot. Ses chiens s'élançèrent. L'homme fit démarrer sa voiture. Mme Sant eut le temps de le voir : il avait vingt-cinq ans environ, comme l'acheteur d'essence de Triel ; il avait, comme lui, les cheveux noirs et lisses, le visage imberbe, les traits fins. Près de lui, appuyé sur l'épaule, un homme était écroulé, sans force. Un dormeur, un malade ou un mort? Mme Sant, intriguée, nota le numéro de la voiture. C'était la 7197 R. E. 3, l'auto au faux numéro trouvée par M. Sannier, à Vincennes!...

Le périple tragique se précisa encore quand un garagiste de Nanterre, M. Brun, et un autre garagiste de Puteaux vinrent préciser à la police qu'un automobiliste les avait payés, dans la nuit de mercredi à jeudi, chacun avec un billet de mille francs taché de sang.

Enfin, on commença à penser qu'après avoir obtenu le signalement de l'assassin, on en arriverait à connaître la victime, quand un ouvrier, M. Lambrosini, déclara avoir vu, mercredi soir vers huit heures, un automobiliste jeter du pont dans l'eau un objet pesant qu'il ne pouvait préciser, peut-être un cadavre. En effet, le parapet extérieur du pont de Triel portait la trace de l'événement. On y vit quelques taches brunes — du sang — où adhéraient encore quelques cheveux châtain clair. D'autres témoins précisèrent aussi qu'un automobiliste mystérieux les avait interrogés ce soir-là sur le chemin qu'il fallait prendre pour arriver au pont de Triel. Il n'y avait plus de doute : on connaissait le lieu du crime — le bois de Saint-Cucufa — et l'endroit où reposait la victime.

Une autre découverte démontra l'exactitude de ces renseignements. M. Gaulier, propriétaire de la 797 R. F. 3 se présenta à la police et apporta aux inspecteurs des indications précieuses : sa voiture lui avait été volée lundi soir, alors qu'elle stationnait, boulevard Malesherbes. Il vérifia le compteur : le voleur avait dû parcourir 400 kilomètres environ. Il devait être spécialisé dans les vols d'automobiles, car c'est à lui qu'appartenait un matériel complet de « truquage » trouvé dans la voiture. Grâce à M. Gaulier, on put savoir que l'assassin avait abandonné dans l'auto des objets : une couverture, des malles, des empreintes de chaussures sur de la boue...

L'enquête changea de forme. Il n'y avait plus de temps à perdre. Il fallait maintenant confronter les indices qui se pouvaient relever et dans l'auto et sur les objets recueillis sur la piste rouge.

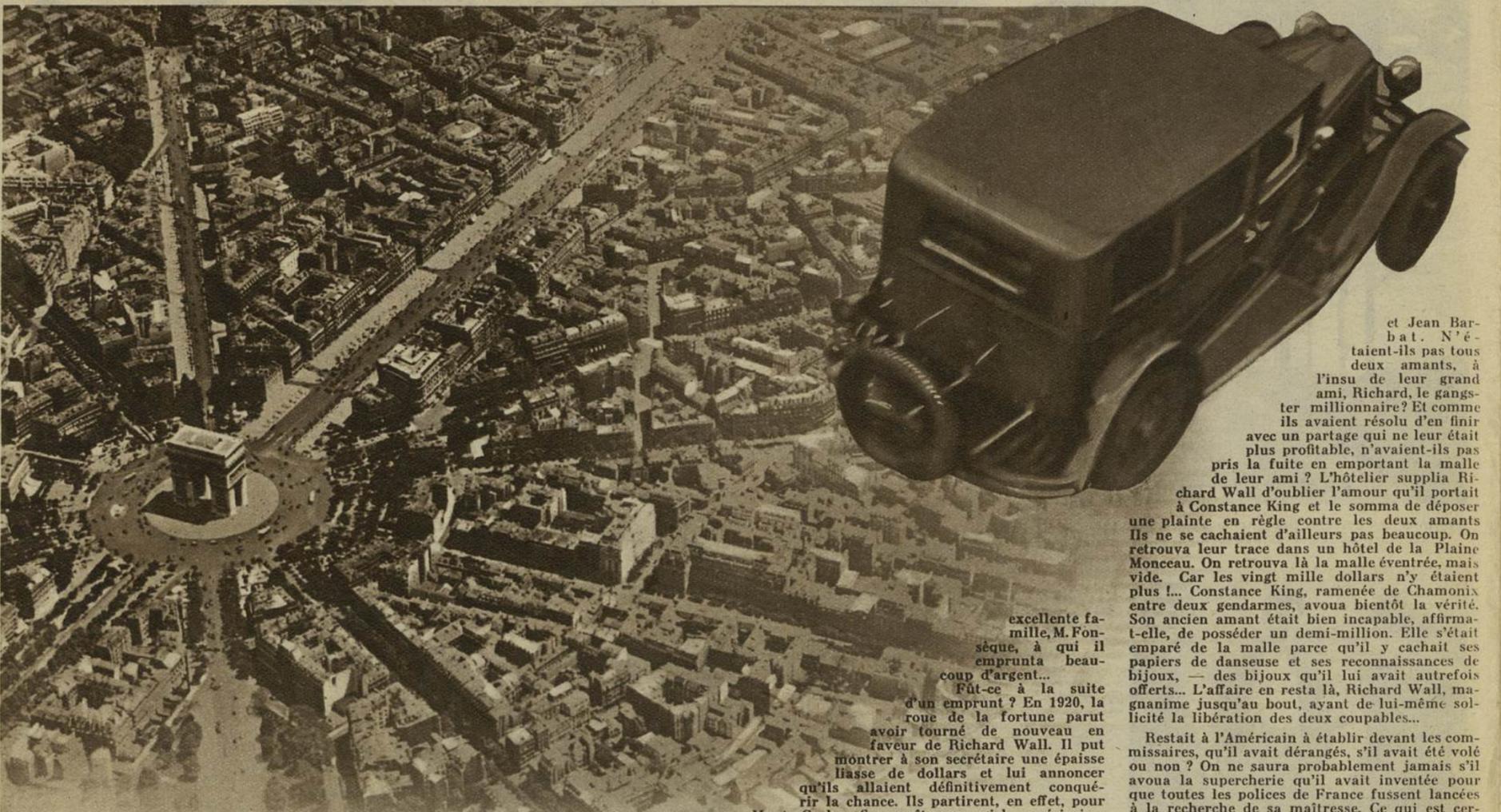
MM. Guillaume et Gabrielli se firent conduire à Saint-Cucufa, à Magny-en-Vexin, à Triel. Ils donnèrent des ordres pour que le cadavre fût repêché. Mais ils voulaient aller plus vite que les scaphandriers. Leurs mains rudes soupesaient le butin tragique de la veille et du matin. Ils paraissaient en attendre une révélation imprévue.

Et l'in vraisemblable se produisit. L'objet qui reliait le disparu au monde des vivants existait. Un inspecteur le trouva et ne vit pas tout de suite l'importance de sa découverte. Ce n'était qu'un bouton de culotte, un bouton comme tous les hommes en ont. Il était tombé sur un des bas-côtés de la route, tout près des vêtements brûlés, et nul n'y prenait garde. Il était maculé de boue. Qui se



Les inspecteurs de l'Identité judiciaire relèvent des empreintes dans la voiture.

# GANGSTERS DE



serait soucieux de ce misérable laissé pour compte ? Mais déjà, l'autre année, le brigadier Jaume, de Paris, n'a-t-il pas découvert le fameux meurtrier de Pont-à-Mousson, l'assassin Cardan, grâce à un bouton de culotte, maculé de sang, qu'il lui présenta tout en lui disant brusquement :

— C'est toi, l'assassin !

L'inspecteur de police examina longuement le cercle de corne et en ôta la boue. Et il lut sur le bouton un nom : celui du tailleur parisien Ledwall, un tailleur chic de la Pépinière.

Deux hommes pouvaient donc connaître la victime. Cyr-Robert, son bottier ; Ledwall, son tailleur. Laissant à M. Gabrielli la direction des opérations à Poissy et à Triel, M. Guillaume et M. Massu — le confesseur de Mestorino — se chargèrent de les voir.

— Ce bouton vient de chez moi, opina M. Ledwall. Et aussi les étoffes que vous me présentez. Mais, comment voulez-vous que je reconnaisse un tissu précis, dans tous ces chiffons sanglants ?

M. Guillaume se grattait l'oreille. Fallait-il abandonner ? Avec patience et minutie, il reprit, pièce par pièce, les étoffes noircies et sanglantes.

— Voyons, insistait-il, réfléchissez bien, prenez votre temps...

Il sentait bien qu'il jouait là une partie capitale de l'enquête. Que le tailleur se rappelât, même approximativement, à quelle époque il avait vendu le costume dont il lui montrait des échantillons, et déjà le cercle de mystère se rétrécissait.

— Et ceci ? questionna M. Guillaume. C'était un morceau du gilet non calciné dont on apercevait encore la doublure de soie.

Cette fois, M. Ledwall parut retrouver un souvenir.

— Cette doublure de soie, ce gilet... C'était, il me semble bien, un gilet croisé et il y a à peine un an que j'ai livré le complet. Peut-être, par l'échantillon collé sur mon livre de commandes, pourrai-je retrouver le nom du client. Ça ne m'étonnerait pas que ce client soit un Américain, étant donné la largeur très caractéristique des jarretelles que vous me montrez. Il n'y a qu'eux pour porter ce genre de jarretelles...

On feuilleta page par page, échantillon par échantillon, patiemment, le livre des commandes.

— Je me souviens maintenant, dit le tailleur : c'est bien un Américain, un certain Wall, demeurant alors dans un hôtel, boulevard des Capucines. Oui : Richard Wall.

— Vous dites bien Richard Wall, dit M. Guillaume. Tiens ! Est-ce que par hasard...

Et il courut rue des Petits-Champs, à l'adresse du bottier.

— Et cette chaussure, questionna le commissaire, la reconnaissez-vous ?

— Je puis seulement vous dire, fit le bottier, que la vente dut être récente, car j'étais établi, avant d'être ici, rue de Richelieu. Mais les noms des clients sont inscrits sur un registre, pour chaque commande, par lettres alphabétiques...

On feuilleta le registre. Deux personnes y étaient inscrites sous le nom de Wall. L'une d'elles, une demoiselle, fut éliminée. L'autre, Richard Wall, avait bien commandé une paire de box-calf, semelles ordinaires, talons caoutchouc, identique au soulier présenté.

Pas plus que son complet, ce M. Wall n'avait payé ses chaussures.

Ce trait frappa plus sensiblement encore l'esprit des enquêteurs.

— Richard Wall ! songea M. Guillaume. Cette

fois, il n'y a pas d'erreur, il s'agit bien de l'Américain qui, il y a dix mois, fit beaucoup parler de lui pour avoir déposé une plainte contre sa maîtresse, Miss Emilia Terbeck, une plainte en vol de 20.000 dollars.

Richard Wall, le gangster. M. Guillaume le connaissait aussi...

Richard, le gangster américain.

Quel familier des bouges de Montmartre — des cabarets que la police surveille nuit et jour, — ne se souvenait de Richard, le gangster américain ? Il avait fait une entrée bruyante en 1929, dans le milieu parisien des habitués des grands bars, des cercles, des boîtes de nuit et des dancing. Il se disait le fils prodigue d'un père sérieux et surtout très riche. Il prétendait venir en France pour rire, boire et goûter aux poisons en même temps qu'à l'amour...

Sa générosité, ses folies le classèrent bientôt parmi les nababs de Montmartre. D'où venait ce grand seigneur ? Des voyageurs précisèrent son passé. S'il était vraiment originaire de Grampian (Amérique) et s'il appartenait à une famille fortunée, mais point aussi riche qu'il ne l'affirmait, il avait la plus détestable des réputations parmi les citoyens honorables de son pays. N'avait-il pas eu des démêlés sérieux avec la police yankee, alors qu'il se livrait, pendant sa vingt-neuvième année, aux trafics d'alcool, que la prohibition encourage ? Ne pactisait-il pas avec les gangsters les plus en vue et n'avait-il pas été signalé dans la garde d'Al Capone ?

Ce ne fut pas ces révélations qui firent entrer Richard Wall dans le milieu des gangsters de Paris, mais surtout l'isolement où il se trouva, quand, ayant épuisé ses premières ressources, il n'eut plus que de rares amis. Deux de ses compagnons de fête lui restèrent cependant fidèles : M. Jean Barbat, qu'il avait promu à la fonction de secrétaire, et un autre jeune homme, d'une

excellente famille, M. Fonsèque, à qui il emprunta beaucoup d'argent...

Fût-ce à la suite d'un emprunt ? En 1920, la roue de la fortune parut avoir tourné de nouveau en faveur de Richard Wall. Il put montrer à son secrétaire une épaisse liasse de dollars et lui annoncer qu'ils allaient définitivement conquérir la chance. Ils partirent, en effet, pour Monte-Carlo. Sa maîtresse, girl américaine, Emilia Terbeck, qui, sous le nom de Constance King, révéla dans les music-halls des jambes adorables, était du voyage. Wall, le gangster, lui avait promis les fourrures les plus belles et les plus beaux bijoux. Hélas ! la roulette le trahit...

Wall avait réussi à convaincre Constance King de la supériorité du baccara sur tous les autres jeux : il en coûta à la girl ses propres bijoux, puis le manteau que son amant lui avait offert au départ. Pour pouvoir payer leur billet de retour, les trois compères durent abandonner les trésors de Constance King chez « ma Tante », à Nice, au Crédit Municipal...

Et la déchéance de Wall — une déchéance qui devait le conduire à la mort — commença. Il vivait à crédit, dans une « hostellerie » de Bougival, empruntait des petites sommes à son hôtelier qu'il étonnait en lui faisant miroiter les millions qu'il prétendait posséder. Le temps passait et les millions attendus n'arrivaient pas. Enfin, Wall annonça que l'époque des grandes folies allait revenir...

Du moins l'annonça-t-il à l'hôtelier. Constance King, point dupe, savait à quoi s'en tenir en ce qui concernait les millions fantômes. Un soir, Richard Wall montra un télégramme qu'un homme d'affaires, qui devait lui apporter 50.000 francs, lui envoyait... Il commanda en même temps un festin, auquel prirent part tous ses amis. Naturellement, il revint déconfit du rendez-vous dont il avait tant parlé. Il n'avait pas, disait-il, rencontré son homme d'affaires...

Il rentra dans sa chambre, lorsqu'on l'entendit pousser un cri :

— On m'a volé... Ma grande malle a disparu. La malle où je cachais 20.000 dollars...

— Un demi-million ! murmura l'hôtelier.

— Ils m'ont été remis l'autre année par ma sœur, qui habite Londres. Maintenant, je suis ruiné... Qui m'a volé ?

Qui, parbleu ! Tout accusait Constance King

et Jean Barbat. N'étaient-ils pas tous deux amants, à l'insu de leur grand ami, Richard, le gangster millionnaire ? Et comme ils avaient résolu d'en finir avec un partage qui ne leur était plus profitable, n'avaient-ils pas pris la fuite en emportant la malle de leur ami ? L'hôtelier supplia Richard Wall d'oublier l'amour qu'il portait à Constance King et le somma de déposer une plainte en règle contre les deux amants. Ils ne se cachaient d'ailleurs pas beaucoup. On retrouva leur trace dans un hôtel de la Plaine Monceau. On retrouva là la malle éventrée, mais vide. Car les vingt mille dollars n'y étaient plus !... Constance King, ramenée de Chamonix entre deux gendarmes, avoua bientôt la vérité. Son ancien amant était bien incapable, affirmait-elle, de posséder un demi-million. Elle s'était emparé de la malle parce qu'il y cachait ses papiers de danseuse et ses reconnaissances de bijoux, — des bijoux qu'il lui avait autrefois offerts... L'affaire en resta là, Richard Wall, magnanime jusqu'au bout, ayant de lui-même sollicité la libération des deux coupables...

Restait à l'Américain à établir devant les commissaires, qu'il avait dérangés, s'il avait été volé ou non ? On ne saura probablement jamais s'il avoua la supercherie qu'il avait inventée pour que toutes les polices de France fussent lancées à la recherche de sa maîtresse. Ce qui est certain, c'est qu'il bénéficia de l'indulgence des policiers et des juges. On assure que les renseignements qu'il leur donna, en échange de sa grâce, ne furent pas étrangers à la tranquillité qu'on lui laissa. A-t-il provoqué, en cette circonstance, comme on l'a dit, l'arrestation d'un grand malfaiteur international, recherché vainement depuis longtemps ? C'est probable et assez dans sa manière...

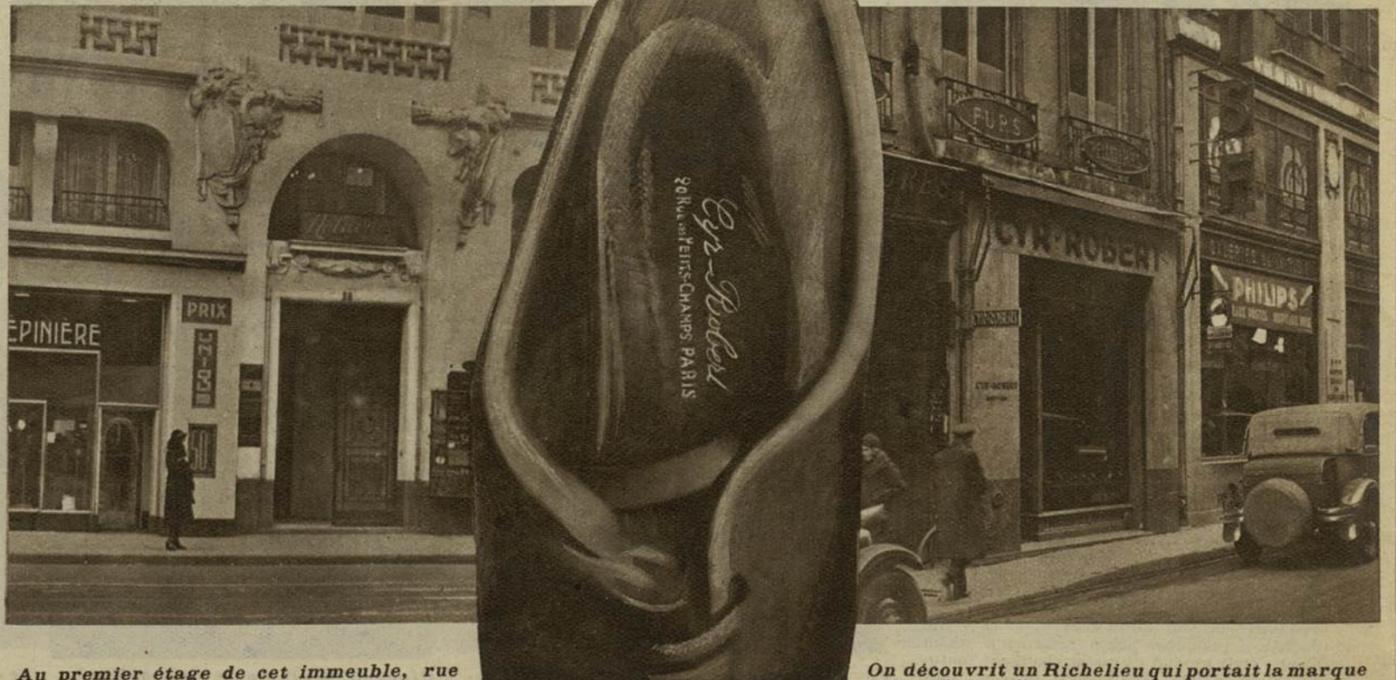
Restait à l'Américain à établir devant les commissaires, qu'il avait dérangés, s'il avait été volé ou non ? On ne saura probablement jamais s'il avoua la supercherie qu'il avait inventée pour que toutes les polices de France fussent lancées à la recherche de sa maîtresse. Ce qui est certain, c'est qu'il bénéficia de l'indulgence des policiers et des juges. On assure que les renseignements qu'il leur donna, en échange de sa grâce, ne furent pas étrangers à la tranquillité qu'on lui laissa. A-t-il provoqué, en cette circonstance, comme on l'a dit, l'arrestation d'un grand malfaiteur international, recherché vainement depuis longtemps ? C'est probable et assez dans sa manière...

Restait à l'Américain à établir devant les commissaires, qu'il avait dérangés, s'il avait été volé ou non ? On ne saura probablement jamais s'il avoua la supercherie qu'il avait inventée pour que toutes les polices de France fussent lancées à la recherche de sa maîtresse. Ce qui est certain, c'est qu'il bénéficia de l'indulgence des policiers et des juges. On assure que les renseignements qu'il leur donna, en échange de sa grâce, ne furent pas étrangers à la tranquillité qu'on lui laissa. A-t-il provoqué, en cette circonstance, comme on l'a dit, l'arrestation d'un grand malfaiteur international, recherché vainement depuis longtemps ? C'est probable et assez dans sa manière...

Restait à l'Américain à établir devant les commissaires, qu'il avait dérangés, s'il avait été volé ou non ? On ne saura probablement jamais s'il avoua la supercherie qu'il avait inventée pour que toutes les polices de France fussent lancées à la recherche de sa maîtresse. Ce qui est certain, c'est qu'il bénéficia de l'indulgence des policiers et des juges. On assure que les renseignements qu'il leur donna, en échange de sa grâce, ne furent pas étrangers à la tranquillité qu'on lui laissa. A-t-il provoqué, en cette circonstance, comme on l'a dit, l'arrestation d'un grand malfaiteur international, recherché vainement depuis longtemps ? C'est probable et assez dans sa manière...

Restait à l'Américain à établir devant les commissaires, qu'il avait dérangés, s'il avait été volé ou non ? On ne saura probablement jamais s'il avoua la supercherie qu'il avait inventée pour que toutes les polices de France fussent lancées à la recherche de sa maîtresse. Ce qui est certain, c'est qu'il bénéficia de l'indulgence des policiers et des juges. On assure que les renseignements qu'il leur donna, en échange de sa grâce, ne furent pas étrangers à la tranquillité qu'on lui laissa. A-t-il provoqué, en cette circonstance, comme on l'a dit, l'arrestation d'un grand malfaiteur international, recherché vainement depuis longtemps ? C'est probable et assez dans sa manière...

Restait à l'Américain à établir devant les commissaires, qu'il avait dérangés, s'il avait été volé ou non ? On ne saura probablement jamais s'il avoua la supercherie qu'il avait inventée pour que toutes les polices de France fussent lancées à la recherche de sa maîtresse. Ce qui est certain, c'est qu'il bénéficia de l'indulgence des policiers et des juges. On assure que les renseignements qu'il leur donna, en échange de sa grâce, ne furent pas étrangers à la tranquillité qu'on lui laissa. A-t-il provoqué, en cette circonstance, comme on l'a dit, l'arrestation d'un grand malfaiteur international, recherché vainement depuis longtemps ? C'est probable et assez dans sa manière...



Au premier étage de cet immeuble, rue de la Pépinière, habite le tailleur Ledwall.

On découvrit un Richelieu qui portait la marque "Cyr-Robert", bottier rue des Petits-Champs.

# PARIS

La confession.

M. Guillaume referma le dossier de Richard Wall. Et, pendant un instant, il se posa une question, analogue à celle qu'il s'était posée il y a quelques années, lorsqu'on découvrit, près de Paris, le cadavre de Truphème. Richard Wall n'était-il pas l'assassin, au lieu d'être la victime ? Ce rusé gangster, après avoir tué, n'avait-il pas voulu laisser croire à sa mort ? Une information vint renforcer ce doute. On apprenait à M. Guillaume que le voleur de l'automobile tragique était identifié et que, ce voleur, c'était justement Richard Wall !...

— Il faut voir ça, murmura le policier. Et tout d'abord, nous allons interroger tous les amis du gangster. Ils sont certainement au « Topsy », un bar des Ternes, dont il sont les familiers. Allez les chercher !...

On trouva, au « Topsy », MM. Barbat et Fonsèque, les amis du disparu. La mort de leur ami Richard parut les surprendre, mais que savaient-ils ? Ils désignèrent deux personnes qui en savaient certainement plus long qu'eux-mêmes, puisqu'ils étaient les derniers familiers de l'Américain fantasque. Il s'agissait de M. Roger Isoard et de son compagnon, Robert-Guy Davin.

La non-participation de M. Isoard dans toute l'affaire apparut immédiatement comme vraisemblable. Il n'en fut pas de même pour Robert-Guy Davin...

Robert-Guy Davin n'était d'ailleurs pas un inconnu pour la police. Ce déclassé vivait pour et dans le gang. Issu d'une excellente famille, il ne se plaisait qu'en compagnie des hors-la-loi.

Son passé était de ceux qu'on évoque la nuit à Montmartre. Il n'avait jamais eu l'excuse de la misère. Son père tenait autrefois un grand garage à Neuilly. Il vivait dans l'aisance. Robert-Guy Davin avait été attiré très jeune par la vie nocturne des bars. On avait essayé de l'en sortir, en lui faisant épouser une Russe fortunée. Il prit surtout l'argent. On se redisaient ses extravagances, ses violences. N'hébergea-t-il pas successivement, dans son jardin, un orang-outang énorme, un liop, deux ours : toute une ménagerie ? Le suppliait-on de se calmer, il avait de brusques accès de violence, dangereux comme certaines folies. Il fut même question de l'interner, tant il donna l'impression d'être socialement dangereux. Il resta en liberté. Il était vaguement courtier d'assurances, mais, en réalité, il vendait de la drogue, il volait des autos. Richard Wall, Robert-Guy Davin et d'autres complices formaient un gang à toute épreuve. Il fut pris, condamné pour recel d'autos et bénéficia de la loi de sursis. Le pardon des juges lui avait été un encouragement.

Robert-Guy Davin ne connaîtrait-il pas la clef du mystère de Triel ?

Nul d'entre ceux qui ont assisté à cette scène n'oubliera jamais l'expression de terreur dont le regard du meurtrier se chargea. Cet assassin de vingt-cinq ans se mit à pleurer. L'adolescent dévoyé gémissait comme une femme...

— Est-ce toi ?

— Eh bien ! oui, murmura Robert...

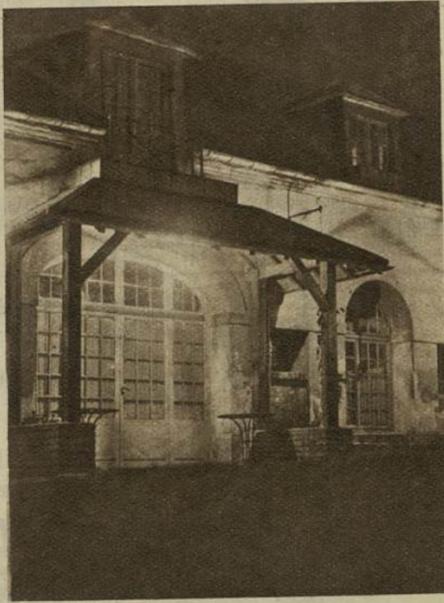
L'angoisse le tordait. Ah ! il était bien temps ! Les policiers, atterrés, apitoyés presque par sa faiblesse, le laissèrent épuiser ses sanglots. Quand il fut revenu à lui, il se confessa...

L'idée d'un crime m'est venu mercredi matin, dans l'espace de quelques minutes, quand Richard Wall, que je connaissais peu, me remit un chèque de trois cents dollars en me priant d'aller l'encaisser à sa place dans une banque. Il m'offrait de me rémunérer pour lui rendre ce service et il me confiait d'ailleurs sa voiture, une C-six Citroën qu'il avait volée la veille. J'acceptai...

« Il était deux heures de l'après-midi. Et quand sept billets de mille francs furent dans mes mains, j'eus brusquement la pensée de conserver cet argent. Mais Wall n'allait-il pas me dénoncer ? Je pensai à le tuer. Qui s'occuperait



Richard Wall mena la vie joyeuse en compagnie de M. Fonsèque, d'une excellente famille, de M. Barbat, de Emilia Terbeck et de Davin (de gauche à droite).



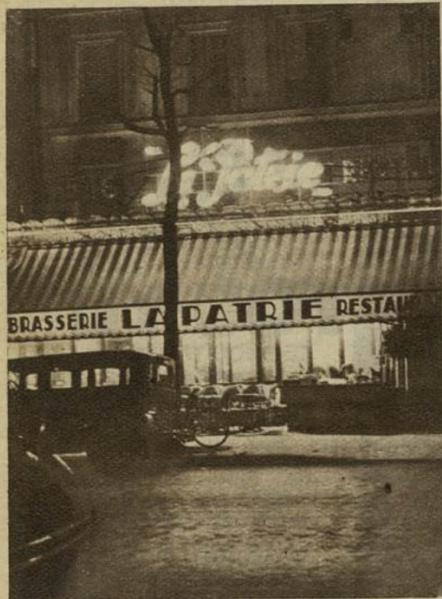
de la disparition d'un homme connu pour ses aventures scandaleuses ? Je n'étais pas armé. J'allai acheter un browning et cent cartouches chez un armurier. Je n'avais jamais tiré, j'allai essayer l'arme au Bois, dans une allée déserte. Je revins retrouver Wall. J'avais touché 7.605 francs : je lui racontai que j'en avais reçu sept mille seulement. Il ne parut pas s'en formaliser et lorsque je lui proposai de faire une promenade à la campagne, dans sa voiture, il parut satisfait... A Saint-Cloud, je pris le volant. A Garches, je ralentis. Comme nous traversions les bois de Saint-Cucufa, je fis semblant de chercher mes gants, dans la poche où j'avais placé mon revolver. Je continuai de tenir le volant, mais, de la main droite, je tirai...

Ce n'était pas sans angoisse qu'on entendait ce dévoyé de vingt ans donner tant de précisions sur son tragique destin. Il poursuivit :

— Richard reçut une balle dans la nu-

Il logeait, à crédit, dans une "hostellerie" de Bougival (ci-dessus.)

Il siégeait en maître dans les grands cafés du quartier des Ternes (ci-contre, à gauche).



L'adjoint de M. Gabrielli, M. Belin, se rendit à Neuilly et sonna à la grille d'un parc fleuri. Un chien aboya. On devinait au fond du jardin une maison luxueuse. Un homme sortit d'un pavillon à briques rouges et à traverses de bois et s'en fut réveiller le maître de la maison.

— M. Guy Davin ?

— C'est moi !...

— La police a identifié la victime du crime mystérieux de Triel. Il s'agit de Richard Wall, dont vous êtes l'ami. On vous a vu avec lui, le matin du drame, dans un bar des Ternes. Voulez-vous nous suivre ? Nous comptons sur votre témoignage...

Robert-Guy Davin s'habilla. Il était à l'aise. Il choisit, d'entre tous ses vêtements, un pantalon de cheval et des bottes...

— Permettez-moi d'accomplir une petite formalité avant de sortir d'ici, murmura le commissaire.

Il ouvrit l'armoire, déplaça le linge. Ce geste suffit pour qu'une victime fût vengée. Le policier vit, en effet, une chemise blanche, en tous points semblable au col et à la chemise dont des morceaux ensanglantés avaient été recueillis sur la route de Triel. Il aperçut une veste de lustrine noire. Or le mystérieux automobiliste de la piste noire en portait une !...

M. Belin tut sa découverte. Mais, en arrivant au quai des Orfèvres, Robert-Guy Davin était déjà condamné. Il essaya d'influencer ses juges.

— Moi ? Vous plaisantez. Je connais à peine Richard Wall.

On lui présenta les vêtements accusateurs.

— Et ça ?

L'étonnement se révéla sur son visage creusé.

que. Il ne bougea pas, mais cria seulement : « All right ! ouvrez la fenêtre ». Je fis feu une seconde fois. Sa tête tomba sur mon épaule. L'auto n'avait pas fait une embardée.

« Mais n'avais-je pas été vu ? Dans le rétroviseur, j'aperçus deux femmes, un cantonnier. J'arrêtai la voiture, dans un réflexe que je ne m'explique pas encore, puis je remis en marche. Je stoppai à Mantes pour y acheter des ciseaux : j'avais déjà pensé à dévêtir le cadavre, à brûler ses vêtements avant de le jeter du pont de Triel. Je stoppai de nouveau plus loin pour me débarrasser du coussin et du siège ensanglantés. J'arrivai au pont de Triel : je l'ai traversé plusieurs fois avant de choisir mon endroit... »

Cette confession tragique, Robert-Guy Davin a passé une partie de son dimanche à la rééditer, d'une écriture appliquée, minutieusement, ligne à ligne, mot à mot, dans une lettre qu'il adressa à son défenseur, M<sup>e</sup> Maurice Garçon. Et l'on s'étonne de cette sorte d'indifférence lointaine dont elle est empreinte.

Tout ce que la police avait imaginé, il l'avait réalisé. C'était bien lui l'acheteur nocturne des deux bidons d'essence. Sur la route de Poissy, il avait brûlé les vêtements de son ami assassiné. Plus loin, il s'était débarrassé de sa chemise et de son plastron, tachés de sang. A Meulan, il s'était débarrassé de sa veste, pour acheter un veston en lustrine noire. A Paris, il avait nettoyé les glaces de l'auto, car le sang les avait maculées. Il avait laissé la voiture rue de Laborde...

— Et puis je suis rentré chez moi pour consoler ma femme, inquiète... Elle m'a interrogé :

« — D'où viens-tu, sans veston, sans chemise, avec une veste de lustrine ? »

« Je lui ai répondu que j'avais été pris dans une bagarre, qu'on m'avait volé mon veston.

Mais je lui ai dit aussi que la journée avait été fructueuse et je lui ai remis quatre mille francs ! »

— Mais l'auto ? interrogea M. Guillaume.

— Je la repris le jeudi matin à six heures et j'errai à l'aventure jusqu'à Vincennes. Là je pensai à la diriger contre un arbre, pour faire croire à un accident. Puis j'ai repris ma vie ordinaire, j'ai laissé mon revolver chez moi et j'ai revu mes amis. J'ai payé mes dettes. Il me reste 180 francs !...

Robert-Guy Davin a suivi de nouveau, en cette journée des aveux, la piste rouge. Il l'a suivie encore lundi dernier, quand on lui demanda de reconstituer des gestes qui maintenant le font pleurer.

Sur la route de Ville-d'Avray, à proximité des étangs, il a manifesté un regret.

— Je ne pourrai pas patiner cet hiver !... Alignés devant lui, les photographes, la lampe à magnésium prête à exploser, braquaient leurs appareils comme les fusils d'un peloton d'exécution. Il se cachait le visage dans ses mains, implorant qu'on le laissât tranquille, qu'on ne lui infligeât pas cette salve de lumière.

Quand M<sup>e</sup> Maurice Garçon et Constant vont le voir à la prison de Versailles, il gémit :

— Comment ai-je pu faire cela ? C'est extraordinaire...

Un crime extraordinaire, en effet, et sans excuses. Mais ce qui n'est pas moins extraordinaire

— et en tous cas plus rassurant — c'est que quarante-huit heures ont suffi à la police de Paris pour élucider le dernier crime du gang.

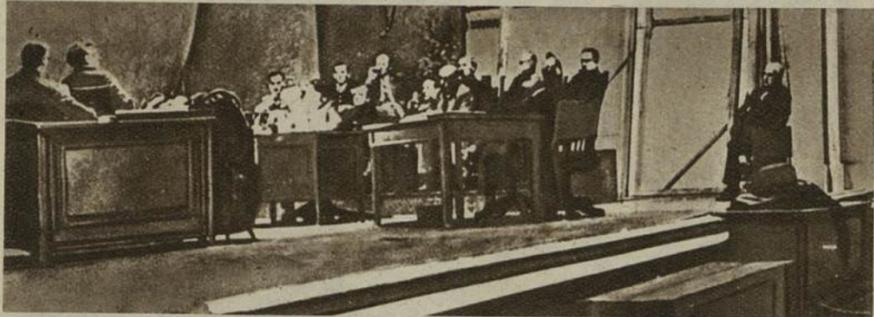
Henri DANJOU et Marcel MONTARRON.



Le commissaire Guillaume et l'inspecteur Piguët examinent la couverture abandonnée dans l'auto par Davin.

# Faits Divers

## « Barbe-Bleue » sur la scène



Sur la scène brillamment illuminée, trônait le juge Southern qui présidait, ses assesseurs et le jury.



Powers, menottes aux poignets, va monter dans la voiture cellulaire.



Le juge Southern, qui présida les débats, dut rappeler le public à la décence.

la s'était vu à Versailles, lors du procès Landru.

L'Amérique puritaine, l'Amérique sèche et intolérante, n'a pas de ces scrupules et l'on vient d'y juger un homme, dans des conditions où l'odieuse le dispute au grotesque.

Le coupable, Harry Powers, qu'ils ont surnommé, là-bas, « Barbe-Bleue », est un criminel de taille : il a plus de cinq assassinats à son actif, assassinats de femmes, de jeunes filles et même d'une fillette.

Comme notre Landru, il faisait connaissance de ses futures victimes par l'intermédiaire d'agences matrimoniales.

Tous deux, lorsqu'ils furent enfin vaincus par la police, se montrèrent d'habiles comédiens, sachant graduer leurs effets et attirer la foule.

En France, la représentation Landru eut, certes, du succès, mais, en Amérique, la représentation Powers fut triomphale.

Les autorités, soucieuses de ne pas priver la population de Clarksburg d'un spectacle si affriolant, estimèrent que l'actuel palais de justice serait trop petit pour contenir tous les curieux. Et le nouveau palais n'étant pas achevé, c'est dans l'Opéra de Clarksburg que le procès se déroula.

La salle était comble. Dans les fauteuils d'orchestre, aux balcons et dans les galeries, toutes les élégantes de la ville, tous les snobs et une populace avide d'émotions fortes s'étaient pressés. Toute cette foule manifestait bruyamment sa satisfaction de voir juger « Barbe-Bleue ».

Entre la rampe et la scène, sur une estrade élevée pour la circonstance et de telle façon que « Barbe-Bleue » fût toujours visible de la salle et pût répondre aux questions de juge, de ses assesseurs et du jury, siégeait au milieu de la scène, brillamment illuminée,

Powers trônait, aux côtés de son avocat. Tous deux étaient encadrés par deux policemen gigantesques.

Toutes les forces de police de Clarksburg avaient été mobilisées et entouraient l'Opéra. Craignait-on que « Barbe-Bleue » fût enlevé à l'instigation de riches et belles admiratrices, avides d'émotions fortes, ou voulait-on prévenir le retour des manifestations de septembre au cours desquelles Powers faillit être lynché par 5.000 furieux qui avaient envahi la prison ?

Cette salle improvisée de Cour d'assises prit, dès le début du procès, une allure si scandaleuse que le juge Southern dut s'écrier :

— Ceci n'est pas un spectacle, mais un drame réel, mais un drame affreux. Ne me forcez pas à faire évacuer le théâtre.

Les débats durèrent trois jours. Powers afficha un cynisme qui ne laissait aucun doute sur l'issue du procès. Il fut condamné à mort, malgré les adjurations pathétiques de son avocat.

Mais son attitude fut, certes, moins affligeante que celle des spectateurs. Ce n'était plus une Cour d'assises, ce n'était même plus un théâtre, c'était un champ de foire bruyant, où le scandale était installé en permanence.

Quand le sheriff sortit sur les marches de l'Opéra pour annoncer le verdict aux milliers de personnes qui n'avaient pu trouver place à l'intérieur du théâtre, il y eut une folle acclamation et une poussée de cette foule sous laquelle faillit se rompre le cordon des policemen. Sur la scène, très pâle, « Barbe-Bleue » ne « crânait » plus. Son rôle était joué...

M. L.



C'est à l'Opéra de Clarksburg que se déroula la représentation Powers où elle attira une grande affluence.

DANS tous les pays du monde, les procès de Cours d'assises ont toujours fait recette. Goût de l'éloquence et des joutes oratoires ; goût malsain pour les détails scabreux ou horribles qui ne manquent jamais dans un crime ; frisson que donne la lecture de la condamnation, surtout lorsqu'elle est ponctuée par ce mot terrible et lourd : « mort », telles sont sans doute, les raisons de cette vogue.

Paris — pays de la mesure et du scepticisme — n'aurait pu échapper à cette curiosité morbide si le Garde des Sceaux et le procureur général ne s'étaient émus et n'avaient réussi à empêcher le retour de scènes scandaleuses comme ce-

Dans notre numéro du 2 avril dernier, par suite d'une erreur de mise en page, la photographie que voici avait été placée parmi d'autres publiées à propos d'un drame parisien ; de sorte que l'on pouvait croire qu'elle reproduisait les traits de l'héroïne du drame.

Il n'en était rien, bien entendu ; les deux femmes charmantes que l'on voit sur ce cliché ne sont pas des criminelles.

L'une est la gracieuse Jenny Dolly, l'autre Miss Gloria Pizer. Cette dernière était venue de Londres pour présenter les créations de Jenny Dolly, le jour de l'inauguration de sa maison des Champs-Élysées ; et c'est cette présentation qui a été photographiée.



COLLECTION  
**S U C C È S**  
TOUS LES GRANDS SUCCÈS DU ROMAN

5 frs

LIBRAIRIE GALLIMARD  
EN VENTE PARTOUT

EXCLUSIVITE HACHETTE

## T.S.F. EXPOSITION PHONOS

dans les galeries couvertes de  
**LUNA-PARK** Téléphone : Étoile 06-64

Paris-Porte-Maillet Ouverte tous les jours, Dimanches et Fêtes de 13 h. à 20 h., mardis et vendredis jusqu'à 23 h.

**MONOBLOC**  
secteur - 4 lampes  
N° 444 absolument  
complet en ordre  
de marche.

Baisse du  
15 déc. au 15 janv.  
~~1350~~  
1190

Les  
appareils  
secteur  
**RADIO-SFAR**

Crédit au même  
prix qu'au comptant

**SUPER-SECTEUR**  
7 lampes - N° 400  
absolument complet  
en ordre de  
marche.

**1990**  
rendement  
musical  
extraordinaire

Pour tous renseignements et catalogue  
Écrire à SFAR, 23, rue Clapeyron, PARIS (8<sup>e</sup>) - Tél. : Europe 53-24 et 53-25

## La BAISSÉ du TEXTILE

impose de nouveaux prix...

## TROUSSEAU RECLAME

Composition irréprochable  
PRIX FORMIDABLE...

- 2 DRAPS, toile retors des Flandres, sans cout., 300x200 ;
- 4 DRAPS, toile retors Flandres, blanche, ourlet jour, s. cout., 325x220 ;
- 2 DRAPS, toile d'Armentières, 1/2 blanc, ourlet jour échell., s. cout., 325x220 ;
- 6 TAIES oreiller, toile retors Flandres, blanche, 68x68 ;
- 6 SERVIETTES toilette, nid d'abeille, b. qual., linteaux bl. ou rouge, 60x90 ;
- 6 SERVIETTES toilette, beau tissu éponge, coul., 50x90 ;
- 6 MAINS toilette, beau tissu éponge, bord, jacquard couleur ;
- 6 ESSUIE-MAINS, toile Nord, article solide, 75x80 ;
- 6 ESSUIE-VERRES, toile Baillet, linteaux rouges, 75x80 ;
- 10 METRES (1 coupe de) shirting renforcé pour lingerie ;
- 6 SERVIETTES table, beau tissu damassé blanc ;
- 6 NAPPE assortie, 160x160, formant service 6 couverts ;
- 6 SERVIETTES table, riche tissu damassé coul., nuances or, bleu, saumon, au choix ;
- 1 NAPPE assortie, tentes précitées, 140x140, formant serv. 6 couverts ;
- 12 MOUCHOIRS batiste, ourlet à jour, pour dame ;
- 1 MOUCHOIRS blanc, article de Cholet, pour hommes ;
- 1 MAGNIFIQUE COUVERTURE pastel, jacquard, imprimé, dessins et coloris modernes, p<sup>r</sup> lit 2 personnes,

PAYABLE  
**100 frs** par mois pendant 12 mois, le premier versement il mois seulement après la livraison.

Au comptant contre remboursement 990 frs.  
**PRIME** à tout client qui aura réglé ses 12 traites avec ponctualité, nous offrirons en fin de paiement, une superbe prime de valeur à choisir d'après notre catalogue. Envoi franco port et emballage. - Tout trousseau ne convenant pas est repris dans les 4 jours qui suivent la livraison.

Envoyez commande avec nom, adresse et profession, très lisibles aux :

**Établissements T. D. F.**  
2, PASSAGE VIOLET, 2 - PARIS (X<sup>e</sup>)

## LE BONHEUR... POUR VOUS !

Depuis 4000 ans les Sages de la Chine enseignent que

## FOU-YU

CE BIJOU TALISMAN DE JADE

attire le bonheur sur ceux qui le portent

Pendentif ou Pince  
50 fr Argent 65 fr  
125 fr Or 150 fr

Ch. OUDIN Joaillier  
17, AV. DE L'OPÉRA, PARIS

IMPORTATION DIRECTE NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

## SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour  
12 versements de 25 fr  
mensuels de 25 fr

notre  
**MONTRE BRACELET**  
DAME en OR Qualité parfaite

Garantie 5 ans sur facture  
Au Comptant : 275 frs  
Catalogue général N° 32 gratis sur demande

**COMPTOIR REAUMUR**  
78, Rue Réaumur - Paris (2<sup>e</sup>)

## Prix-Courant 1932

Séries (2000) paquets et collections  
Nombreuses et réelles occasions  
est adressé Gratis et Franco par la

Maison **ARTHUR MAURY**

6, Boulevard Montmartre, PARIS (9<sup>me</sup>)

## VENTE RECLAME

MONTRE et chaîne, ou bracelet de précision, pour homme et dame, remonteur marchant 36 heures. Même prix : Bracelet homme ou dame, lumineux au choix. Garantie 6 ans sur bulletin spécial. Env. cont. remb. Fabrique L.D. ERVICT, Rue Améot, Paris

9 fr.

Lille (de notre correspondant particulier.)

QUAND, il y a quelques jours, le fermier Albert Salembier découvrit, dans sa ferme de Mons-en-Barœul, le cadavre de Jules Westyn, dit « le Mentoux », son valet d'écurie, son étonnement ne fut pas simulé.

Il était cinq heures du matin et les métayers s'empresaient dans la cour. Albert Salembier entra dans la grande écurie en maugréant contre le valet retardataire.

— Pas encore levé, ce fainéant-là ! Il a encore trop bu hier...

Jules Westyn couchait d'habitude dans une niche qu'il fermait par un cube de paille, non loin des chevaux. Albert Salembier s'approcha et vit que la niche n'était pas fermée.

— Fallait-il qu'il soit saoul tout de même, pour s'endormir comme ça, au froid ! re- prit-il.



Westyn fut probablement écrasé par un lourd fardier ou par une camionnette.

Il donna du pied dans la paille et bientôt recula épouvanté. Un visage livide, maculé de taches de sang, lui était apparu. Jules Westyn, qu'on désignait dans le pays sous le nom de « Mentoux ! » était étendu sur la paille, les mains jointes. Sans doute était-il mort depuis plusieurs heures, car il était entièrement froid...

Ainsi commença le premier drame de Mons-en-Barœul. La mort du « Mentoux » ne parut d'ailleurs émouvoir outre mesure les habitants de la ferme. Seule, la nièce du maître, Suzanne Ladon, qui préparait le café, parut affectée. Cependant, le garde-champêtre, prévenu, alerta un médecin. Le médecin constata que Jules Westyn avait une large plaie à la tête, et il refusa le permis d'inhumer.

Qui avait tué l'ouvrier ? On raconta que, pendant la journée de dimanche, Jules le Mentoux s'était pris de querelle avec un chemineau très connu dans le pays, « Jules le Mendiant ». Tous deux avaient bu plus que de raison et ils ne s'étaient pas ménagés les coups. On arrêta donc Jules le Mendiant sous l'inculpation de coups et

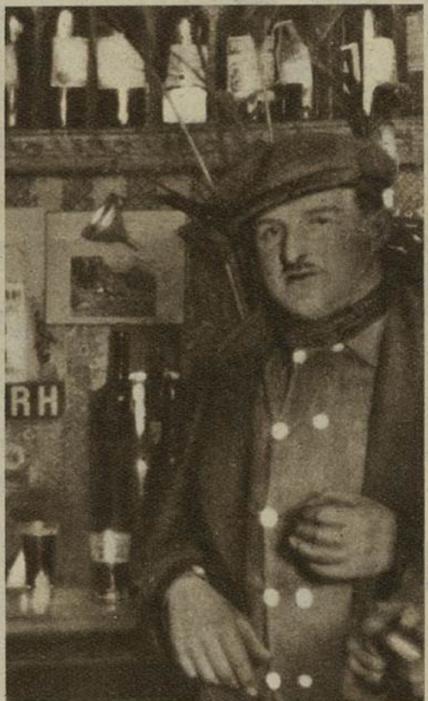


Salembier fils allait sortir son cheval quand il découvrit le cadavre.



Raynaert, au cours de l'enquête, aide à enlever le cadavre du « Mentoux ».

## QUAND LE MALHEUR RÔDE...



Léon Raynaert, le laitier du pays, avait conté fleurette à Suzanne Ladon.

blessures ayant entraîné la mort. Mais bientôt on devait reconnaître son innocence...

L'autopsie, faite par le D<sup>r</sup> Muller, médecin légiste de Lille, démontrait en effet que le valet d'écurie n'avait pas succombé dans une rixe banale. Il avait, en effet, les bras, la colonne vertébrale, les vertèbres cervicales brisés, le foie et l'estomac éclatés et quatorze côtes enfoncées. L'autopsie établissait aussi que le cadavre avait été transporté à main d'homme sur son lit de mort, qu'on avait lavé ses vêtements et qu'une main pieuse avait joint ses mains.

Il y avait donc un assassin et sans doute cet assassin avait-il un complice dans la ferme ! Quel était l'assassin ? On en arriva peu à peu à soupçonner le laitier Léon Raynaert, de Mons-en-Barœul, qui, justement, remisait sa camionnette dans la cour de la ferme des Salembier. Léon Raynaert, arrêté, protesta de son innocence. Les réponses qu'il fit parurent insuffisantes. On l'écrœua. Puis on continua à rechercher les mobiles de ce crime...

Léon Raynaert n'avait-il pas tout simplement écrasé par mégarde le valet d'écurie ? On imaginait la scène. Jules Westyn, revenant ivre des cabarets du village, tombant dans la cour, tandis que la camionnette regagnait son garage et se laissant

écraser, sans avoir la force de crier « gare ! »

Léon Raynaert, invité à se justifier, protesta contre cette hypothèse.

— Dites plutôt que, étant saoul, « le Mentoux » s'est fait piétiner par ses bêtes, répondit-il. Moi, je ne sais rien...

Et on le remit en liberté.

■ ■ ■

Maintenant, au premier mystère de Mons-en-Barœul s'ajoutent d'autres drames. Le malheur rôde autour de la ferme des Salembier.

On a découvert dans la maison la présence d'une recluse : Mme veuve Ladon. Cette femme est la sœur des Salembier et la mère de Suzanne Ladon, la fille de ferme dont on remarqua le frémissement lorsque fut découvert la mort du « Mentoux ». A peine la connaissait-on dans le pays. Son



Albert Salembier interrogé par les gendarme après la découverte du drame.

état mental, sa neurasthénie la retenaient, semblait-il, loin du monde...

On voulut l'interroger, car, peut-être, cette simple en savait-elle long sur la mort du « Mentoux ». Elle renvoya les enquêteurs à sa fille...

Celle-ci, Suzanne Ladon, se révélait sans joie, comme une fille qui n'a pas eu une jeunesse heureuse. N'avait-elle pas grandi entre sa mère, repliée sur elle-même, et ses deux oncles, les Salembier, paysans riches et frustes, uniquement préoccupés des travaux de la ferme ? On découvrit qu'elle vivait beaucoup plus à l'étable, parmi les bêtes que soignait le « Mentoux », que dans la maison des propriétaires.

On l'interrogea. Son trouble effraya ceux qui l'approchèrent. Elle en donna la cause : elle avait vu arrêter le laitier Raynaert et en souffrait. Car, seul, affirma-t-elle, le laitier s'intéressait à elle. Par deux fois il l'avait embrassée à l'écurie et elle lui avait juré un éternel amour...

Peut-être établit-on à ce moment une corrélation entre le fait que le laitier Raynaert était accusé d'avoir écrasé, par

imprudence, le valet Jules le Mentoux, et le fait que le cadavre du Mentoux avait reçu des soins pieux, comme d'une femme. On se demandait si Suzanne Ladon, en découvrant le meurtre involontaire de celui qu'elle aimait, n'avait pas cherché à en masquer l'horreur et la réalité en donnant ses soins au cadavre, en le ramenant sur son lit, pour faire croire à une mort naturelle. Sans doute l'interrogatoire allait-il être poussé plus avant lorsqu'une horrible nouvelle partit de la ferme.

Suzanne Ladon venait de se pendre !...

Cela s'était passé pendant la nuit qui suivit l'arrestation de Raynaert. On ne s'en aperçut qu'au matin. Des cris étaient montés de sa chambre pendant la nuit. Quand, vers dix heures, on vit qu'elle ne descendait pas, on frappa à sa porte et elle ne répondit pas aux appels. Les Salembier, si bizarre que cela puisse paraître, n'enfoncèrent pas la porte. Il s'était passé trop de choses dans la ferme depuis quelque temps. Le malheur planait sur eux et ils redoutaient un coup nouveau de la fatalité. Ils s'en remirent à la justice pour éclaircir le nouveau mystère...

Suzanne Ladon s'était pendue en chemise de nuit à un gros clou enfoncé dans le mur. Sur la table, elle avait laissé une lettre : sa confession dernière.

« Je me tue, écrivait l'enfant, parce que je ne veux pas être mêlée à cette horrible affaire. Au moment où l'on va mourir, on ne ment pas. Je jure que je ne suis pour rien dans l'histoire de la mort de Jules. Je délire le gendarme qui m'a interrogé aujourd'hui du serment que j'avais exigé. Il peut révéler tout ce que je lui ai dit... »

Quelles sont ces révélations ? On ne les connaît pas, on ne les connaîtra jamais !...

Mais la fatalité qui poursuit les fermiers de Mons-en-Barœul ne les abandonne pas avec cette nouvelle mort.

On redoute dans le village que les Salembier n'aient point épuisé leur tragique destin...

Ne vont-ils pas être frappés dans leur sœur, la mère de Suzanne Ladon ? La triste recluse ignore encore la mort tragique de sa fille. Elle s'est bornée à s'étonner de ne plus la voir, de ne plus être servie par elle. En vain, on lui a affirmé que l'enfant était partie en voyage...

La malheureuse voit sa raison l'abandonner. Depuis que sa fille a disparu, elle ne quitte plus son lit. La folie est entrée à la suite de la mort dans la maison des Salembier. Et les psychiatres guettent Mme veuve Ladon, car, lentement, mais sûrement, elle va à l'aliénation inguérissable...

Le mystère du meurtre du Mentoux demeure entier. Mais la grille de la ferme, autrefois ouverte jour et nuit, est maintenant cadenassée. Aucun visiteur n'est admis à pénétrer dans la cour. Les fermiers, assis dans leur cuisine, forment un groupe compact comme s'ils étaient obsédés, outre mesure, par la crainte du Destin. Puisent les chaînes et les cadenas empêcher que fonde sur eux un nouveau malheur !...

AUGUSTIN-RODET.



Jules Westyn, dit « le Mentoux », avait l'habitude de coucher à côté des chevaux, dans un box de l'écurie qu'il fermait d'un cube de paille.

# TRAGÉDIES DE

La légende de Noël a, depuis deux mille ans, aux yeux du monde, une pureté, une douceur admirables. C'est la fête de la blancheur, c'est la fête des enfants, c'est-à-dire de la joie.

Les milliers d'allégories, d'images sur le symbole de Noël représentent toutes l'allégresse autour du foyer ou la vision sentimentale des grands paysages blancs de neige où sont plantés les sapins qu'on imagine toujours chargés des bougies et des guirlandes d'argent de la fête.

Noël est, en effet, un jour prédestiné. Il semble marqué par une fatalité émouvante, mais la joie, elle, est une création de l'imagination reconnaissante des peuples chrétiens.

Pendant les nuits anniversaires de la prodigieuse naissance de Bethléem, il se passe assez souvent des choses étonnantes. Pourquoi faut-il que cette date du 25 décembre ait été marquée à peu près chaque fois par un événement exceptionnel et presque toujours dramatique ?...

Nous avons songé à relever quelles tragédies ont ensanglanté, depuis une dizaine d'années, la blancheur symbolique de la nuit de Noël.

\*\*\*

En 1916, une flottille de destroyers anglais croisait dans la mer du Nord. Au carré des officiers, les visages étaient moroses. Tous pensaient qu'ils auraient bien voulu passer la Christmas autour du pudding familial ou dans les cercles de Londres, à boire du champagne français. En ce moment, le torpilleur à bord duquel était le commandant de tout le groupe fit passer un radio à tous ces navires : « L'Amirauté vous autorise à rentrer à Tilbury aujourd'hui. » En allant bon train, les destroyers pouvaient être à Tilbury trois heures après, c'est-à-dire

que les officiers purent penser que, quatre heures après, c'est-à-dire à temps pour le réveillon, ils endosseraient leur grande tenue dans leurs chambres de Londres. Des hourras de joie partirent de toutes les passerelles. Il y avait pourtant de la brume sur la mer et naviguer n'était pas facile. Mais, à côté de la joie promise, le danger n'existait pas. A toute vapeur, les destroyers s'égarèrent et commencèrent une course folle vers la côte. Ainsi ils se perdirent de vue, arrivèrent à Tilbury espacés. Mais on s'aperçut alors que deux des légers bâtiments de guerre manquaient à l'appel. On espéra longtemps qu'ils étaient seulement en retard ou en panne. Mais la mer, le lendemain matin, ne les avait pas rendus. Dans la brume, lancés à toute vitesse, les deux destroyers s'étaient heurtés, avaient coulé corps et biens. La marine britannique était diminuée de 57 hommes. Et les midships, ce soir-là, pensaient à leurs camarades morts et ne fêtèrent pas la Christmas.

La même année, le même jour, en France, à Digne, des familles amies avaient organisé un repas de Noël. Au moment du dessert, du vin blanc et des chansons, le toit de la maison s'effondra dans un fracas épouvantable. La maison était tapie sous de vieux remparts qui venaient brusquement de s'écrouler. Les seize convives étaient pris sous les débris et, après de longs efforts, les sauveteurs ne purent en dégager que dix encore vivants, bien que grièvement blessés. Six personnes étaient mortes.

\*\*\*

L'Irlande est un des pays les plus catholiques du monde, un de ceux où la légende de la nuit sacrée a le plus de force. Dans cette nuit-là, de Dublin à Cork, personne ne dort. Les messes alternent avec les repas joyeux et les enfants, autour des jupes de leurs mères, attendent, extasiés, l'arrivée du père Noël.

Pourtant, c'est en tremblant que les Irlandais se souviennent du Noël de 1920. Cette nuit-là, en effet, éclata la plus terrible des insurrections que les sinn-feiners préparaient dans le pays depuis deux ans déjà. Le bruit des mitrailleuses, dans les rues, brisait le son grave des cloches. La police et les soldats anglais se ruaient dans les églises, s'ouvraient un chemin à coups de crosse dans la foule agenouillée, fouillaient les hommes, arrêtaient les suspects. Dans quelques paroisses, les révolutionnaires avaient caché des armes dans l'autel même et il y eut là de sanglantes bagarres. Les prêtres eux-mêmes, couverts de leurs surplis, saisissaient des fusils et, au pied même du tabernacle, luttaient pour la liberté de l'Irlande. Les mitrailleuses, postées au coin des rues, tiraient un peu à tort et à travers et abattaient davantage de femmes et d'enfants qui revenaient de la prière que de dangereux révoltés. On perquisitionnait dans les maisons ; les coups de crosse contre la porte arrêtaient net les rires et les chants. Quelquefois, quand c'était la demeure d'un fanatique sinn-feiner, on se battait dans l'escalier, on se battait dans les chambres. Et, à plus d'un endroit, au petit jour, le silence revenu, le vent glacé rentrait par les fenêtres défoncées, le sapin — bougies éteintes — était renversé parmi les meubles brisés et les jouets abandonnés. Le père était mort, la mère arrêtée ; il ne restait plus, au milieu de ce désastre, qu'un ou deux petits enfants épouvantés qui pleuraient.

\*\*\*

C'était aussi l'année de l'extraordinaire

Certaines années, les nuits de Noël sont marquées de drames et de catastrophes : c'est l'émeute sanglante du sinn-fein qui éclate en Irlande ; c'est une flottille de destroyers rentrant en Angleterre pour fêter Christmas et dont une unité est engloutie par les flots...



... c'est le poète-soldat Gabriele d'Annunzio blessé, à Fiume, par un obus fratricide, à l'instant de la messe solennelle ; c'est le fameux « Dixmude » qui se perd corps et biens ; c'est, près de Croydon, un avion qui s'abat sur le sol, s'enflamme, et dont tous les passagers meurent carbonisés.



aventure de Fiume. Le traité de Versailles n'avait pas rendu à l'Italie la ville des bords de l'Adriatique dont elle croyait bien avoir gagné la reconquête ; mais, si le gouvernement italien s'était incliné devant la décision des diplomates, un homme, dont le lyrisme patriotique était depuis longtemps légendaire, une des plus étonnantes figures de son siècle, Gabriele d'Annunzio, avait décidé que Fiume serait italienne malgré tout. A son appel, quelques centaines de jeunes gens enflammés s'étaient réunis, presque tous à peine sortis de l'enfance. Et, à la tête de cette armée d'Arditi — comme il les appelait, — le poète était allé s'enfermer dans la ville irrédente. Naturellement, le gouvernement italien fut obligé de prendre parti contre le trop valeureux patriote et l'armée du roi alla assiéger, dans Fiume, le poète soldat.

D'Annunzio et ses gamins, abandonnés de tous, et contre toute espérance, tint longtemps et, le jour de Noël, au moment même où les soldats anglais retournaient contre leurs frères d'armes irlandais les armes dont ils s'étaient servis ensemble contre les Allemands, les bersaglieri, le cœur plein de



tristesse, bombardaient dans Fiume le palais de celui qui avait été le héros le plus illustre de la grande guerre. A l'instant précis de la messe solennelle, un obus fratricide, tombé au milieu de l'état-major de d'Annunzio, blessait grièvement le poète.

\*\*\*

Il y a, dans le midi de la France, près d'Arles, un énorme rocher, dressé dans la campagne, et qu'on appelle les Baux. Sur ce sommet aride, est campé un petit village, habité par des bergers. Une légende plus émouvante que partout ailleurs entoure la messe de Noël de l'église des Baux. On vient de fort loin assister à l'office dit par le vieux curé dans l'étroite nef, pleine de bergers et de

gardians. Dans la nuit du 25 décembre 1922, alors qu'un autocar ramenait à Marseille une vingtaine de pèlerins-touristes, sur la route tortueuse qui descend des Baux, le lourd véhicule tomba dans un ravin, et les victimes furent nombreuses.

■ ■ ■

La Noël de 1923 restera la date d'un des deuils les plus cruels qui ait atteint la France depuis la guerre : la catastrophe du « Dixmude » !

Le traité de paix avait prévu la remise par l'Allemagne à la France d'un des derniers zeppelins qui lui restait. Dédoublé, ce zeppelin devint le « Dixmude ». Ramené de Friedrichshafen à Cuers-Pierrefeu par un équipage français, le grand dirigeable fut laissé au repos, tout l'automne, dans son

Une violente rafale a brisé un des noirs sapins qui figurent, le jour anniversaire de la Nativité, dans toutes les fêtes de l'enfance.

plissis de Grenadan. On ne devait plus retrouver d'autres cadavres de l'équipage. Le sort avait voulu que, seul, le corps du commandant fût rendu par la mer. Le « Dixmude », on n'en trouva jamais la moindre épave. Pendant longtemps on crut que le grand dirigeable avait été foudroyé en l'air. Des paysans tunisiens affirmèrent qu'ils l'avaient vu passer au-dessus de leur pays et se débattre longtemps contre l'orage. En réalité, il est probable que l'ancien zeppelin, usé, hors d'état de tenir devant le mauvais temps, s'était cassé en deux et, précipité du ciel, s'était englouti dans l'eau, sans laisser de trace, au large des côtes italiennes.

■ ■ ■

Et les catastrophes continuent.

Chaque fois qu'on peut y compter des victimes, on ne peut s'empêcher de penser que



La messe de Noël venait, cette année-là, d'être dite pour les bergers et les gardians des Baux, et des pèlerins retournaient à Marseille en autocar, quand le lourd véhicule versa dans un ravin, faisant de nombreuses victimes.



Dans une petite ville de l'Oklahoma, aux Etats-Unis, les petits élèves d'une école étaient assemblés dans la chapelle, autour de l'arbre de Noël, et s'émerveillaient de sa splendeur, quand le feu se communiqua à la robe d'une fillette. Ce fut la panique et trente-deux cadavres restèrent dans le brasier.



tiens naïfs, enthousiastes et charmants de la légende millénaire, sont des enfants.

Cet après-midi-là, dans une école de Heobart, les maîtres avaient réuni tous leurs petits élèves dans la chapelle autour d'un gigantesque sapin orné de bougies et dont les branches étaient chargées de jouets. Une centaine de gamins et de gaminas dans leurs costumes du dimanche se bousculaient pour voir de plus près la merveille. Les petits garçons avec des cols de guipure blanche, les petites filles en robes de mousseline rose. Un des maîtres s'était déguisé en bonhomme Noël, avec une grande houppelande semée d'étoiles en papier d'argent et une longue barbe de coton. Les gosses, pleins d'une délicate terreur, l'entouraient, le touchaient, écoutaient les belles histoires qu'il inventait sur le champ pour eux. Une jeune fille, dans un coin, jouait de l'harmonium. C'est alors qu'une des petites filles, en s'approchant trop près de l'arbre, enflamma sa robe à une bougie. En un instant, elle ne fut plus qu'une flamme. La panique et le feu se propagèrent à la fois parmi les autres enfants qui se pressaient autour de la petite suppli-

ciée. En vain les maîtres tentèrent-ils de s'approcher pour étouffer ces flammes. Déjà trois, quatre, dix enfants brûlaient. Les légers vêtements de velours, de soie et de mousseline s'enflammaient avec une rapidité folle. Bientôt la chapelle elle-même prit feu. Les voisins, puis les pompiers accoururent. Mais les habituelles scènes de panique faisaient là-dedans leur effroyable travail. Il était impossible de diriger vers les sorties les enfants affolés. Quelques hommes courageux réussirent à en enlever plusieurs dans leurs bras. Mais, bientôt, les murs s'écroulèrent, les plaintes cessèrent, il n'y eut plus qu'à noyer les décombres... Les parents épouvantés accoururent. Ceux qui reconnaissaient leurs enfants parmi les survivants les embrassaient en pleurant. Les autres couraient çà et là, en appelant leurs petits. La police dut intervenir pour diriger ces désespoirs. Quand on put réunir tout le monde et faire l'appel, on s'aperçut que trente-deux petits cadavres étaient restés dans le brasier...

■ ■ ■

En 1928, à Montreuil, près de Paris, vivait une pauvre veuve avec quatre petits enfants dans une maisonnette de bois. Dans l'après-midi de Noël, elle les enferma à clef, seuls, pour aller leur acheter quelques pauvres jouets. Quand elle revint une heure plus tard, il n'y avait plus à la place de sa maison que des décombres fumants. Elle ne retrouva rien des quatre petits...

Et le dernier des drames :

L'an passé, à Nice, une famille se préparait à fêter joyeusement la fête légendaire. Déjà le sapin avait été préparé, les jouets des enfants achetés. Le père, la mère, les trois petits s'endormirent tard dans des rêves joyeux. Aucun des cinq ne se réveilla. Un poêle à charbon avait dégagé assez d'oxyde de carbone pour les asphyxier tous.

Allons-nous enregistrer cette nuit quelque nouveau drame de Noël ? Ou bien la fête saura-t-elle garder, cette fois, sa pureté native ?

Mais, d'année en année, n'assistons-nous pas à une sorte de fait divers qui, s'il n'est pas sanglant, n'en est pas moins assez tristement émouvant ? Dans le cœur des petits enfants, la vie moderne n'assassine-t-elle pas, chaque année un peu plus, la belle légende du père Noël ? Paul BRINGUIER.

Lire la semaine prochaine : INTOLÉRANCE  
Suite et fin du reportage que Paul Bringuiet avait commencé dans notre précédent numéro.

le spectacle de la mort est d'autant plus terrible que tous ces gens avaient précisément des visages de fête, qu'il y avait, dans leur vie monotone, laborieuse ou triste, cette casure du plus beau jour de joie du monde, que quelques-uns y pensaient peut-être depuis des mois.

Le 25 décembre 1924, un avion de la ligne Paris-Londres se préparait à quitter la capitale anglaise pour le retour en France. Les sept passagers bavardaient gaiement avec le pilote et le mécanicien. En ce jour de liesse, c'étaient tous de riches oisifs qui venaient fêter Noël avec des amis de France. Parmi eux il y avait un couple de jeunes gens qui, fiancés depuis longtemps, avaient attendu ce jour de Noël pour se marier. Et encore un grand financier. Une actrice. Il faisait froid. Tous prenaient du chocolat chaud au bar de l'aérodrome, en racontant quelques-unes des mille histoires du jour légendaire.

Dans deux heures, disait l'un, je prendrai mon premier cocktail de la journée dans mon bar familial des Champs-Élysées.

Dans deux heures, pensaient les jeunes mariés, nous choisirons notre chambre dans ce palace de l'Étoile où, autrefois, descendirent nos parents.

Dans deux heures, songeait le pilote, je serai chez moi entre ma femme et mes gosses.

Puis les passagers s'installèrent dans la carlingue ; les pilotes, à leurs postes. Les employés de l'aérodrome, en fermant les portes, crièrent une dernière fois « Good Christmas » ! Le lourd tri-moteur roula sur l'herbe gelée et s'envola.

Après le départ de Croydon, pour ce voyage Londres-Paris, il faut survoler, pendant des centaines de kilomètres, la plate campagne anglaise avant d'arriver aux basses falaises blanches qui tombent dans la

Manche. C'est là que, souvent, se tient une barrière de brume instable aussitôt dissipée que rapidement amassée et dont il est très difficile de deviner à l'avance la présence.

Le pilote, non loin de la mer, se heurta à cette brume épaisse et inattendue. Il eût peut-être essayé de la forcer. Mais il s'aperçut presque en même temps que les moteurs fonctionnaient mal. Pousser plus loin dans ces conditions, c'eût été folie. Il se retourna donc pour regagner Croydon. Mais comme il n'était plus qu'à une dizaine de kilomètres de l'aérodrome, deux de ses moteurs s'arrêtèrent complètement et le troisième n'allait guère mieux. La panne était sans doute due à une mauvaise arrivée d'essence. L'avion perdit rapidement de la hauteur et le pilote se rendit compte qu'il ne pouvait plus être question de rallier Croydon. Il chercha un terrain pour atterrir, aperçut un champ qui lui parut convenable et fit un virage sur l'aile pour l'atteindre. Mais, en pleine courbe, le moteur survivant fléchit encore, l'avion glissa, heurtant en passant une haute meule de paille et s'écrasa sur le sol. Une longue flamme jaillit aussitôt de l'amas de ferraille et de bois. Des paysans accourus ne purent même pas approcher du brasier. Les passagers blessés, prisonniers sous les débris, poussaient des hurlements affreux ; tous furent carbonisés.

À Paris, la femme et les enfants du pilote attendirent vainement ; autour de la table ornée, les petits mariés n'eurent pas leur nuit de nocce.

Au même moment, un autre drame épouvantable avait lieu à huit mille kilomètres de là, aux Etats-Unis, en Oklahoma. Celui-là est d'autant plus émouvant qu'il procède directement de la Noël elle-même. C'est la fête qui s'est ensanglantée et les victimes, sou-

# PETITES CAUSES



Maigre, pâle, Marcel Dupret souriait, goguenard.

## Danse et Dupret aux Assises de l'Oise

**R**oger Danse et Marcel Dupret ont fait recette aux assises de l'Oise : cohues des grandes journées judiciaires.

Les accusés étaient jeunes, l'un et l'autre ; pas beaucoup plus de vingt ans ; une majorité à peine acquise : les jurés de l'Oise, paysans accrochés au sol, bourgeois qui conservent la tradition des sévérités extrêmes, n'ont pas été sensibles à la date de naissance de Roger Danse et de Marcel Dupret.

Hier, c'étaient encore des gosses ; ils ont déjà derrière eux une carrière bien établie de chenapans ; raison de plus, ont pensé les magistrats populaires — et peut-être à l'unanimité ? — pour leur couper tout avenir ; le passé était inquiétant ; il fallait en rester là. Et, pour éloigner toute chance de récidive, le baigne à perpétuité.

Les jeunes criminels reçurent le coup avec moins de cranerie que leur attitude à l'audience pouvait le faire prévoir. Ils étaient entrés dans le box comme des gens qui pénètrent en un domicile familial ; si souvent, déjà, ils avaient fréquenté le prétoire, avaient fréquenté le prétoire ! Pour leur début devant les jurés, ils furent servis. Il apparaît même qu'ils le furent beaucoup trop lourdement.

Maigre, pâle, Marcel Dupret souriait, goguenard. Plus solide, le regard plus dur, Roger Danse considérait la salle. Ils avaient attaqué, le 28

juillet, vers midi, sur la route nationale de Paris à Calais, MM. Pierre et Roger Lefebvre du Prey, fils du sénateur du Pas-de-Calais, qu'une panne de motocyclette avait arrêtés non loin du village de Puisieux-le-Haut-Berger. D'un bois de pins sortirent les jeunes bandits qui menacèrent MM. Lefebvre du Prey d'un revolver — un vieux pistolet usagé — et d'un mousqueton... vide ; ils les ficellèrent à des arbres du bois, prirent leurs portefeuilles ; ce fut un butin misérable. Après quoi, sautant sur la motocyclette, Danse et Dupret s'enfuirent : le premier fut arrêté le soir même près de Saint-Gernier, l'autre, trois jours plus tard, à Beauvais, caché dans un fossé, derrière les casernes...

La gendarmerie, pour la recherche des malfaiteurs, em-



Un des fils Lefebvre du Prey témoigne à la barre.

ploya l'avion : procédé qui, au dire des « compétences », ne sera plus renouvelé, car il relève davantage de l'art du metteur en scène que d'une bonne technique policière...

L'interrogatoire du président Sergeant permit à Roger Danse de dire son fait à la société, dont il est une victime ; il traîne à la remorque, dit-il, une condamnation injuste, la première ; les autres sont venues par surcroît. Cette injustice initiale a été suivie d'une brimade : il avait demandé à servir dans la marine, on l'a envoyé dans un camp d'aviation !...

Marcel Dupret, enfant naturel, a erré partout ; les deux copains se connurent dans une prison du Lot-et-Garonne ; ils se retrouvèrent dans un café de Beauvais, où ils préparèrent le plan de leurs expéditions...

Cambriolage d'un pavillon inhabité à l'Isle-Adam, où ils s'installèrent quelques jours : le jury de Seine-et-Oise aura bientôt à les juger pour cela. Le verdict de Beauvais enlève aux poursuites ultérieures tout intérêt pratique.

Rarement accusés montrèrent plus de générosité réciproque : on aurait pu leur en tenir compte.

— C'est moi qui ai eu l'idée du coup, dit Dupret.

— N'en croyez rien, mon président, reprit Danse. Ne l'écoutez pas, il veut prendre toutes les charges.

— Pas du tout ; bon camarade, il voudrait se faire passer pour le responsable.

— C'est moi qui ai songé le premier à attaquer des automobilistes.

— En tout cas, c'est moi qui ai crié « Haut les mains ! » à ces messieurs...

Le récit de l'agression même secoua la salle de rires.

Le président. — Les deux motocyclistes sont restés abasourdis...

Marcel Dupret (dédaigneux). — Un petit manque de courage, quoi !

Le président. — Il y avait de quoi avoir peur.

Roger Danse. — Dupret a été très gentil ; il a demandé à ces messieurs si la corde était trop serrée et ils ont répondu : « Ça va très bien comme ça... »

L'éclat de rire du public rendit plus sensible, plus cruel pourrait-on dire, le verdict sans pitié que les plaidoiries de M<sup>re</sup> Levasseur et Warusfel, répliquant à M. de Girard, procureur de la République, semblaient pourtant devoir écarter Simon BRIDIER.



Plus solide, le regard plus dur, Danse épiait la salle.

## Gendarme et gardes condamnés

**L'**ARTICLE sévère que nous avons consacré au gendarme Forgeot, aux gardes-chasse Vion et Lejeune, dont les faux témoignages faillirent envoyer au bûche l'innocent Boiero, n'était que l'expression d'un sentiment indigné. Le même sentiment, le président Darekeim, au tribunal correctionnel de Pontoise, et le substitut Comte l'exprimèrent avec une netteté, une force que toute l'assistance remarqua.

Il fallait qu'à l'audience fût proclamée l'indignité de ces hommes, en la parole de qui on fait confiance, investis par leur serment professionnel, par leur fonction même, d'une autorité accrue et qui ont menti lâchement, ignoblement, au risque de provoquer une épouvantable erreur judiciaire.

Ils n'en menaient pas large, dans le prétoire, Vion, Lejeune, Forgeot et Gagé, durement pressés par M<sup>re</sup> Maurice Garçon, avocat de Boiero, partie civile, qui prenait là sa revanche.

Une revanche de principe, le malheureux, avec son crâne fracturé, une infirmité qu'il conservera toute sa vie, à la suite des coups que le gendarme et les gardes lui assénèrent avec une brutalité dont témoignent les rapports des médecins.

Piteuse attitude que celle des prévenus, tentant si maladroitement de se justifier, alors qu'ils n'ont aucune excuse. Et que penser des certificats, attestations, diplômes et récompenses que le gendarme Forgeot conserve dans son portefeuille ? La révélation de ces documents — discrètement apportés aux débats — constituerait une note presque comique dans cette douloureuse histoire : on apprit que Forgeot avait été félicité par ses chefs, que son colonel l'avait signalé à l'admiration publique pour son bel exploit : une citation à l'ordre du jour de la brigade, une médaille de vermeil décernée par M. Hennessey, alors ministre de l'Agriculture, pour avoir « capturé au péril de sa vie un dangereux braconnier »...

On croit rêver : la capture n'était qu'un acte de sauvagerie, le « dangereux braconnier » un inoffensif ouvrier italien : la récompense des autorités civiles et militaires, quand on la rapproche des faits qui l'ont motivée, apparaît comme une dérision...

Le tribunal a prononcé des peines énergiques : 5 mois de prison à Vion, 4 à Lejeune et à Gagé ; le gendarme Forgeot s'en tire avec 6 mois et le sursis ; un pied coupé, l'expiation est suffisante. Boiero obtient 50.000 francs de dommages-intérêts.

Jean MORIERES.

# VOILA

L'HEBDOMADAIRE DU REPORTAGE publie l'enquête la plus sensationnelle  
**LA CHUTE DES ANGES**

par PIERRE SCIZE

La question féminine la plus émouvante reste en suspens. La femme a-t-elle le droit de choisir et de songer, éventuellement, à poser une limite aux droits de la société ? Désirant apporter quelque clarté dans un tel débat, notre collaborateur exposera les faits, et recueillera, sur le problème de l'avortement, les opinions les plus qualifiées.

DANS LE MÊME NUMÉRO :

**Le Tout pour le Tout**  
par Paul BRINGUIER

**Folies de Noël**  
par Jean MASSON.

**Sex Appeal**  
par Odette PANNETIER

**Sommes-nous riches**  
par Louis LATZARUS.

# MAITRES-DETECTIVES

Tous les lecteurs de DÉTECTIVE lisent les romans policiers de la collection

1 fort volume chaque mois **6<sup>fr.</sup>**

Paris : **Le cadavre de Harry Jacobs**, par Neil Gordon  
**Les Garstons**, par H.-C. Bailey

En vente dans toutes les librairies et gares

**VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE**  
27, Boulevard Beaumarchais Paris (4<sup>e</sup>) **PAUL BEUSCHER**  
CATALOGUE ILLUSTRÉ ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

**CHIENS TOUTES RACES**  
POLICE, CHIASSE, GARDE, LUXE avec pedigree et garanties.  
Expéditions tous pays  
**CHENIL BERGER POLICIER**  
MONTREUIL (Seine) - Téléphone 225  
Stocursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

**à 9<sup>fr.</sup>** avec cadran lumineux verre et mouvement incassables et sa jolie chaîne, gar. 6 ans. 9 fr. avec spiral chronomètre. 14 fr. Bracelet homme cad. lumin. 14 fr. Bracelet dame plaq. or extr. 25 fr. Exp. cont. remb. Echange admis  
Horl. R. KAPÉLUS, 28, r. Rivoli, Paris

M<sup>me</sup> M.-L. Laurent Tailhade

**LES MÉMOIRES d'une DEMI-VIERGE**

LIBRAIRIE ASTRA  
12, Rue de Chabrol, PARIS (10<sup>e</sup>)

PRIX : FR. 15

Vente directe du fabricant aux particuliers

Prix franco de douane. Fr. 40.- Fr. 37.- Fr. 60.-  
100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements  
Demandez de suite notre catalogue franco gratuit.  
**Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633**

**20<sup>fr.</sup>**

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 fr. Au comptant 198 fr.

**ÉLÉGANTE PHONO**

avec 10 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et

**UNE MALLETTE PORTE DISQUES EN PRIME**  
Tous nos appareils, de fabrication très soignée, sont absolument garantis, ils peuvent jouer tous les disques aiguille et à saphir. Écrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.  
La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.  
**ETABL<sup>s</sup> SOLEA (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10<sup>e</sup>)**  
Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h.. Le samedi à volonté. Le dimanche de 13 h. à midi.



**34<sup>fr.</sup>**

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 fr. Au comptant 360 fr.

**SUPERBE PHONO**

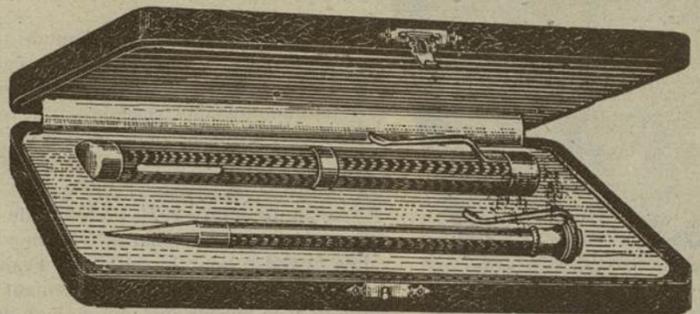
avec 30 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et

## VOULEZ-VOUS UN STYLO

ÉLÉGANTE et pratiquement INUSABLE !...

**UN PORTE-MINE AUTOMATIQUE MODERNE ET TOUJOURS PRÊT !...**

REMPLISSEZ ET SIGNEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS et vous recevrez dans un magnifique écrin, les deux pièces suivantes :



**un stylographe "Utilor" (marque déposée)** à remplissage automatique, plume en or 18 carats, à pointes d'iridium inusables et

**un porte-mine automatique "Utilor"** à mine toujours aigüe, les deux articles tout en ARGENT MASSIF ou en métal PLAQUÉ OR laminé, à votre choix. Article riche, incassable, inusable, garanti, gardant toujours sa valeur de métal précieux.

C'est un admirable cadeau que l'on peut offrir en toute occasion : fêtes, anniversaires ou comme étrennes

**12 MOIS DE CRÉDIT**

Ces deux articles comportent tous les perfectionnements de la technique moderne et sont garantis contre tous vices de fabrication. Ils sont livrés avec un **crédit de 12 mois**, ce qui constitue la garantie la plus effective, aux conditions du bulletin de commande ci-dessous

**BULLETIN DE COMMANDE**

Veillez m'adresser la parure **STYLO ET PORTE-MINE** dans son écrin comme décrit dans l'annonce, en Argent, en Plaqué Or laminé au prix de 168 frs que je m'engage à payer tous les mois par traites de 14 frs jusqu'à complet paiement. Port franco. Frais d'encaissement de 1 fr. par quittance.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Département \_\_\_\_\_

\* Indiquer Argent ou Plaqué Or.

Découper ce Bulletin et l'envoyer à  
**l'ÉCONOMIE PRATIQUE S.A., 15, rue d'Enghien, PARIS-X<sup>e</sup>**

# LA TULIPE NOIRE

Londres  
(de notre correspondant particulier.)

**J**OHNSMITH, le célèbre détective de Scotland Yard, préparait son whisky du matin lorsqu'on l'appela au téléphone. Il revint, but d'un trait, et me demanda de le suivre.

— Avez-vous connu la Tulipe Noire ? murmura-t-il.

— Lady Torrington ?

— Elle vient de mourir.

— Assassinée ?

John Smith fit un geste d'ignorance. Un taxi nous emporta vers Ebury street, dans le quartier de Victoria. John Smith, tandis que la voiture roulait, reprit...

— Je crois plutôt à un suicide. Mais que ce soit un drame de la drogue ou de la misère, c'est un beau drame. Car — que je sois damné si je m'abuse ! — je parierais bien que Lady Torrington n'a misé qu'à la dernière extrémité sur la mort !...

— Je ne pus réprimer un mouvement d'étonnement. En une seule phrase, John Smith venait d'exprimer la psychologie d'une déchéance...

Il y a quelque chose d'émouvant dans le fait d'aller voir, par un matin de décembre, en compagnie d'un policier, le cadavre d'une femme qu'on a connue fêtée, enivrée, riche, magnifiquement généreuse et joueuse, et plus fantasque que le jeu même...

Ces mots : « Lady Torrington, la Tulipe Noire », aujourd'hui prononcés avec une ironie non dissimulée, évoquaient pour moi un passé fastueux, unique...

Je suis de ceux qui ont vu débiter, au Haymarket Theatre, la Tulipe Noire. Elle se nommait alors Miss Souray. Elle avait dix-huit ans et nulle grâce n'était comparable à la sienne...

Cette joueuse, du premier coup, misa sur la gloire et gagna. Était-elle splendide,

lure de sa bête, mais encore l'offre d'un titre.

Darrara lui rapporta, en même temps qu'un beau prix, le blason de Vicomtesse Torrington...

Ils s'épousèrent... Cette union, à l'époque, fit grand bruit. La cérémonie eut lieu à l'Ambassade anglaise à Paris, au milieu d'une foule de sportifs, parmi lesquels le fameux jockey Tod Sloan et l'autre étoile du turfisme anglais, Steve Donoghue.

Comme j'en arrivais à cette phase triomphante — l'avant-dernière phase de l'existence de la Tulipe Noire — John Smith m'interrompit.

— Il vaut mieux que vous n'avez pas revu Lady Torrington au temps de sa déchéance. Il vaut beaucoup mieux, vraiment ! Moi, professionnellement, j'ai dû connaître cette déchéance.

« Voici ce qui se passa. En 1926, Lady Eléonor Torrington obtint le divorce contre son mari. Son union n'avait pas été heureuse. Elle conserva son titre suivant la coutume anglaise. On ne la revit plus au théâtre, mais seulement sur le turf, où sa fortune de deux millions et demi lui permettait de briller. Elle se consacra au jeu, avec toute la passion qu'elle avait mise à aimer. C'est elle qui acheta Manor House et Elston House à Shrewton, dans le Wiltshire. Elle entraînait ses propres chevaux...

« Elle perdit tout. Son jockey, Steve Donoghue, l'entraîna dans sa déveine. Nous eûmes à instruire des affaires de chèques sans provision où elle ne jouait pas un beau rôle. L'an passé, dès novembre, ses hommes d'affaires lui donnèrent le conseil de comparaître devant la Chambre des banqueroutes. Elle avait dilapidé plus d'un million et demi dans ses écuries d'entraînement. Elle avait hypothéqué ses propriétés et emprunté sur ses bijoux et ses

sère. Sur la table, une lettre était oubliée. Lady Torrington, avant de mourir, avait écrit sa confession : « Il ne faut accuser personne. Que Dieu me pardonne ! »

\*\*\*

Nous étions encore en présence de ce cadavre tragique lorsqu'une femme alarmée vint nous offrir la clef du drame.

— C'est trop tard, gémit-elle. J'apportais les cinq cents francs qui auraient pu sauver Lady Torrington...

Nous la fimes asseoir pour qu'elle reprit son souffle. Et nous lui demandâmes de s'expliquer posément.

— Lady Torrington avait créé le Vortex-Club, reprit-elle, mais les affaires, pendant ces dernières semaines, n'allaient pas. On la menaça de la mettre de nouveau en faillite, si elle ne payait pas une traite de cinq cents francs qui avait été protestée. Hier, pendant tout le jour, elle chercha un commanditaire qui pût assurer l'existence normale du Vortex-Club et lui prêter les cinq cents francs qui lui manquaient. Toutes ses recherches furent vaines. Le soir, elle fut



Propriétaire d'« Abélard II », lord Torrington félicita au paddock sa rivale.



A ses débuts au « Haymarket Theatre », nulle grâce n'égalait la sienne.

Quand elle fut devenue Vicomtesse Eléonor Torrington, l'ancienne girl atteignit le faite du succès.



Sur le turf anglais, où sa fortune de deux millions et demi lui permettait de briller, Lady Torrington fit monter ses meilleurs chevaux par Steve Donoghue (à droite).

dans cette personnification de la Tulipe Noire qui fit accourir le tout Londres et que l'on cite encore dans les annales du music-hall ? Sa beauté, la pureté de ses lignes, la drôlerie de son jeu lui attirèrent un succès équivalent à celui que salua, à Paris, Joséphine Baker, l'étoile noire...

La Tulipe Noire — car c'est sous ce nom que la future Lady Torrington resta célèbre — vit encore son succès grandir lorsque Georges Edwards, l'impresario à la baguette magique, l'imposa dans tous les plus grands théâtres du Royaume-Uni. Elle conduisit au triomphe les Party Girls, ces reines des girls. Admirable au music-hall, elle ne fut pas moins dans la comédie, l'opérette et la pantomime... Et les plus grands noms de l'aristocratie anglaise vinrent lui offrir une couronne...

Je me souvenais de son mariage. Car, ce n'est pas derrière les portants que Miss Souray — la Tulipe Noire — découvrit son roi. Son mariage fut un roman du turf. Comme notre taxi traversait la Tamise, j'en rappelais les détails à John Smith.

La Tulipe Noire, qui était très populaire dans les milieux sportifs, possédait une petite écurie de courses. En 1910, elle fit courir à Ostende. Son cheval Darrara battit le favori Abélard II. Et ce petit événement suffit pour que la roue de la chance tournât encore en faveur de la joueuse.

Abélard II appartenait à Lord Torrington et celui-ci, dans le paddock, vint féliciter son heureuse rivale. Elle ne reçut pas seulement des félicitations, tandis qu'elle caressait d'une main reconnaissante l'enco-

fourures... Elle quitta son hôtel splendide et loua une chambre à Ebury street. Pour vivre, elle se mit à donner des leçons de bridge. En dernier lieu, elle organisa le Vortex-Club, où se réunissaient des gens de la haute société, ses anciens amis, mais aussi des demi-mondaines !...

\*\*\*

Nous avons évoqué la vie de Lady Torrington lorsque nous arrivâmes devant chez elle. La maison était de médiocre apparence. Le concierge vint nous raconter le drame.

— Ce matin, on m'a téléphoné... Une femme me demandait de faire venir d'urgence Lady Torrington à l'appareil. Il s'agissait de lui remettre une somme de cinq cents francs, sur laquelle, paraît-il, Lady comptait... Je suis monté. J'ai frappé. Personne n'a répondu. J'ai senti filtrer à travers la porte une odeur de gaz. J'ai enfoncé la porte. Lady était morte. Sa tête était penchée sur un petit brûleur, d'où le gaz s'échappait en sifflant...

Nous écartâmes ce bavard et nous gravâmes l'escalier. Lady Torrington, revêtue d'un pyjama noir, reposait sur un lit de fer, dans une chambre misérable. Jamais la reine de la société londonienne et du turf n'avait plus ressemblé à la Tulipe Noire. Mais dans quel décor ne la voyait-on pas maintenant ? La table, la chaise, le lit, le fauteuil appartenaient au style hétéroclite en faveur dans les chambres meublées anglaises. Ils étaient signés de la mi-

Après avoir hypothéqué ses propriétés, elle quitta son splendide hôtel et loua dans Ebury street une chambre au premier étage d'une très modeste maison. (à droite)



C. DAVY.

# LES HOMMES

XI — Les libérés 4<sup>me</sup> 1<sup>re</sup>  
et 4<sup>me</sup> 2<sup>me</sup> (1)

Grand reportage au bagne par Marius

Cayenne, été 1931 (de notre envoyé spécial.)



ARNOUT!

- Présent.
- Matricule ?
- 37.463.
- Sortez ; allez au bureau.

Pendant vingt ans, Arnoult a attendu cette minute-là et depuis trois mois, il s'y prépare.

Il a laissé pousser ses moustaches et ses cheveux mais tout ce poil est gris.

Lorsqu'il fut arrêté « après son geste malheureux », il avait 32 dents saines et serrées, des cheveux noirs et brillants et, au-dessus des lèvres, deux petites moustaches bien roulées qui chatouillaient la peau des filles dans les bals-musettes de la Bastille ou des Gobelins et les séduisaient. Il avait une taille mince et des muscles durs. Il dansait, sans essoufflement, la valse-chaloupée, la mazurka, le tango. Le voici maintenant tout édenté, tout gris, tout courbé, avec des fièvres, de l'ankylostomiase ; avec un œil à moitié crevé, des oreilles décollées. Il traîne ses pieds nus, rongés par des maux horribles et mystérieux, par des sortes d'ulcères violacés et répugnants comme on n'en voit qu'au bagne.

Les belles ne se disputeraient plus ses faveurs et je crois qu'il aura de la chance si quelque Doudou cinquantenaire, alcoolique et malsaine, consent, contre billets de la Banque Guyanaise, à passer quelques heures auprès de lui.

Il aura le temps d'y penser. Pour le moment, il signe sur un registre sa levée d'écreu. On le conduit à l'habillage où, contre ses loques de forçat, il touche un costume neuf : pantalon et vareuse en toile bleue, une paire de galoches, une casquette. Le voilà débarrassé de la tenue d'infamie : large chapeau de paille, complet rayé rouge et blanc.

A la délégation ou à la caisse, les commis n'ont pas de temps à perdre :

— Signez là. Il vous revient 438 francs 29 moins le timbre. Hein ? Quoi ? Ça n'est pas votre compte. Ah ! foutez-nous la paix, n'est-ce pas ; on ne vous l'a pas volé votre « fric ». Ils sont formidables ces cocos-là : ils commandent toujours quelque chose sur le pécule et, au moment de régler, ils pleurent et se plaignent. Vous pouviez le vérifier tous les trois mois, d'ailleurs. Allez, mon vieux, du champ ; je n'ai pas que vous à m'occuper...

Il vaut mieux ne pas faire d'histoire, Arnoult. Prenez vos 438 francs, conseil de journaliste qui a vu de près ces choses-là.

Il lui reste à faire la connaissance du commissaire de police car il a changé de maître. Ce n'est plus avec les surveillants militaires que se régleront désormais ses petites histoires : c'est avec le commissaire. Celui-ci est un bon garçon, mais la loi est la loi et s'il l'enfreignait, lui, qui donc la respecterait ?

Aussi, après un petit discours bien senti, est-il obligé d'en venir à l'importante partie de sa mission : « Ayant été condamné à plus de sept ans de travaux forcés vous êtes astreint, vous

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 155.

le savez, à la résidence perpétuelle ; vous savez aussi que vous avez été condamné à 20 ans d'interdiction de séjour. Il vous faut donc quitter Cayenne et être ce soir au 7<sup>e</sup> kilomètre.

« Ah ! n'oubliez pas que la banlieue de Cayenne et le territoire de l'Oyapock vous sont interdits ; n'oubliez pas que vous devez répondre à l'appel annuel, sous peine de récolter deux mois à un an de prison ; que vous devez... » et le commissaire lit à Arnoult, qu'écrasent toutes ces interdictions de faire ceci ou cela — à peine de lourds châtiments — les 17 articles du décret que, le 18 septembre 1925, le président Doumergue signa à Rambouillet, dans un des plus jolis décors de l'Île-de-France.

\*\*\*

Arnoult est vieux, prématurément usé et, vous le voyez, pas tout à fait libre. Il n'est que libéré 4<sup>e</sup> 1<sup>re</sup>. Mettons-nous d'accord sur ces termes, auxquels j'ai eu de la peine à m'habituer ; mettons-nous d'accord pour n'avoir plus à en parler. Arnoult a été condamné pour meurtre, en 1911, à 20 ans de travaux forcés. Aujourd'hui, il a terminé sa peine des travaux forcés ; pendant 20 ans, il sera libéré 4<sup>e</sup> catégorie 1<sup>re</sup> section. C'est ce qu'on appelle le « doublage », auquel tous les forçats sont soumis, qu'ils soient condamnés à 5, 7, 8, 10 ou 20 ans.

Dans vingt années encore, c'est-à-dire en 1951, Arnoult sera libre ; libre de vivre en Guyane, cela s'entend, car au-dessus de 7 ans de bagne le condamné ne peut plus rentrer en France : il est astreint à la résidence perpétuelle en Guyane.

Un exemple rendra plus sensible l'explication du doublage et de la résidence : Pierre est condamné par le jury de la Seine, siégeant en octobre 1931, à 7 ans de bagne. En 1938, il aura fini son bagne ; il commencera son doublage qui le mènera jusqu'en 1945, date à laquelle il pourra rentrer en France.

Pour un même forfait, Paul est condamné par le jury de la Seine-et-Oise, siégeant aussi en octobre 1931, à 8 ans de bagne : Paul ne reverra jamais la France : il devra finir ses jours en Guyane. Sa peine des travaux forcés s'achèvera en 1939 ; il aura fini son « doublage » en 1946. Vous croyez qu'à cette date il sera libre comme Pierre. Eh bien ! pas du tout : résidence perpétuelle. Du coup, se découvrent trois anomalies que les braves jurés ignorent peut-être :

1<sup>o</sup> L'anomalie du doublage. Les jurés condamnent à sept ans ; ils ne condamnent pas à quatorze ; du moins le croient-ils.

2<sup>o</sup> L'anomalie de la résidence perpétuelle au-dessus de sept ans de bagne.

3<sup>o</sup> Enfin — et c'est un cas assez commun — quand, au doublage et à la résidence perpétuelle, s'ajoute l'interdiction de séjour, alors, ce n'est plus anormal, c'est idiot ; et je ris, d'un fameux rire, au nez de Thémis.

Elle est bonne, celle-là, avec ses balances et son glaive, en interdisant Cayenne et les rares villes de Guyane aux libérés condamnés à la résidence perpétuelle. Je voudrais la voir dans la brousse avec son sabre et ses faux poids (1). Elle verrait que, dans ce pays où, hors Cayenne et ses environs, il n'y a pas grand-chose à faire, son sabre ne peut servir qu'à se défendre des fauves, et ses balances à rien du tout, car il n'y a pas l'once d'un produit à peser.

\*\*\*

Dès mon débarquement à Cayenne, au bras du médecin Raffier, j'ai vu des libérés un peu plus chanceux qu'Arnoult, puisqu'ils avaient le droit, n'étant pas interdits de séjour, d'être là, sur le débarcadère. Ça ne devait pas les enrichir : ils étaient minables, sordides, affligés à la voir et pénibles à humer, même à distance. Rangés en lignes et tels des fauves surveillant leur proie, ils guettaient ma valise et ma malle. Comme il y avait parmi eux des borgnes, des manchots, des amputés d'une jambe, je questionnai le docteur sur cette cour des miracles que je passais en revue, bien malgré moi.

— Ce sont des forçats.

— Allons donc, on n'envoie pas au bagne des hommes qui n'ont qu'un œil, qu'un bras, qu'une jambe ; ni des vieillards.

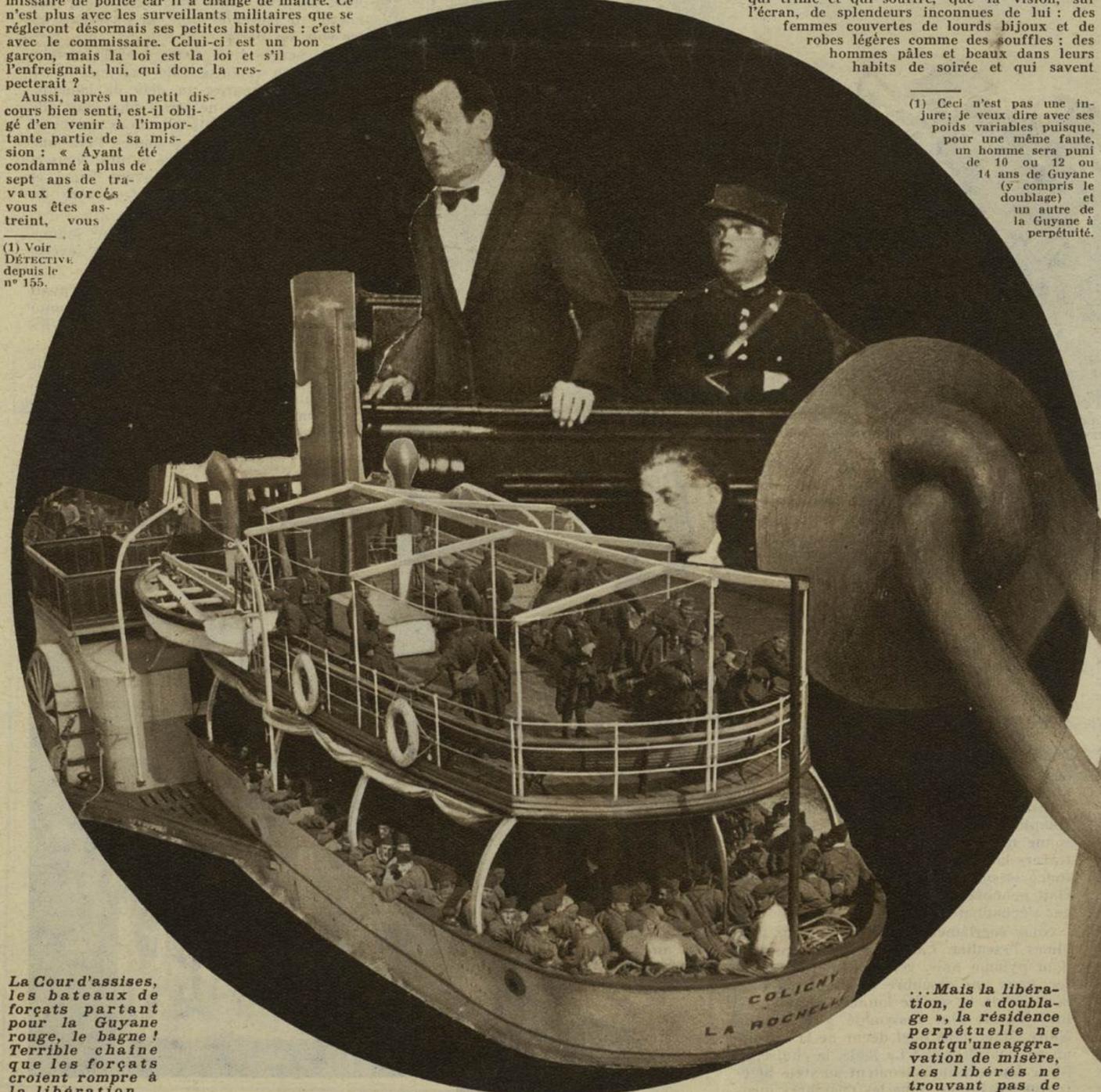
Raffier — ce doux sceptique — aurait pu me répondre : — Pourquoi pas ? On y envoie bien des tuberculeux, des syphilitiques, des débiles mentaux.

Mais il prit la peine de m'expliquer qu'il s'agissait de forçats ayant fini leur peine, de forçats libérés 4<sup>e</sup> 1<sup>re</sup> ou 4<sup>e</sup> 2<sup>me</sup>, et comme s'il voulait excuser quelqu'un ou quelque chose, il ajouta : — Vous savez, ils ne sont pas tous comme ça. Ceux-là ont perdu un membre au bagne, mais il y en a qui ont leurs deux bras, leurs deux jambes, leurs deux yeux et qui ne sont ni tout à fait alcooliques, ni tout à fait affamés.

Pardieu ! j'en ai rencontré durant mon séjour au bagne et c'est même d'eux que je vais parler tout de suite, par tactique. Car je sais qu'il vaut mieux, pour plaire, montrer de gais et fastueux spectacles que de sombres misères.

Au cinéma, rien ne séduit davantage le peuple qui trime et qui souffre, que la vision, sur l'écran, de splendeurs inconnues de lui : des femmes couvertes de lourds bijoux et de robes légères comme des souffles ; des hommes pâles et beaux dans leurs habits de soirée et qui savent

(1) Ceci n'est pas une injure ; je veux dire avec ses poids variables puisque, pour une même faute, un homme sera puni de 10 ou 12 ou 14 ans de Guyane (y compris le doublage) et un autre de la Guyane à perpétuité.



La Cour d'assises, les bateaux de forçats partant pour la Guyane rouge, le bagne ! Terrible chaîne que les forçats croient rompre à la libération...

... Mais la libération, le « doublage », la résidence perpétuelle ne sont qu'une aggravation de misère, les libérés ne trouvent pas de travail en Guyane.

fumer avec élégance ; tout ce monde précieux évoluant parmi d'inimaginables richesses.

J'ai rencontré Duez, libéré 4<sup>e</sup> 1<sup>re</sup>, qui, s'il ne fut pas un liquidateur hors de pair, en ceci qu'il laissa puiser dans une caisse ne lui appartenant pas et qu'il y puisa lui-même, s'est montré en Guyane un rude colon.

A première vue, Duez est un fameux exemple en faveur de la transportation. En vérité, j'espère démontrer dans mes conclusions, grâce à cet exemple, que la transportation est une folie tragique.

Duez est sorti du bagne meilleur qu'en entrant. Tous ceux qui connaissent le bagne, s'ils ne connaissent pas Duez, vont crier à l'invéraisemblance, que je mens. Laissons dire ceux-là qui errent.

Duez a fait mieux : il a donné la preuve qu'on pouvait obtenir n'importe quoi, en Guyane, avec de l'intelligence et du courage. Et si, désormais, on vous dit : « L'Européen, le Français, ne peut vivre en Guyane », répondez : « Duez a 73 ans ». Si l'on vous dit : « Hormis l'or et les bois précieux, je parie qu'il n'y a rien à faire en Guyane », tenez le pari. Emmenez votre contradicteur à l'Île-la-Mère. C'est tout près de Cayenne, à 300 mètres (il est vrai que Cayenne est à 7.000 kilomètres et à 24 jours de Saint-Nazaire). Vous verrez là des raiains très beaux et d'un fort bon goût ; des poulets aussi gras que nos poulardes de Bresse et même que nos chapons du Mans ; des porcs comme on en trouve dans le Périgord et des buffles plus forts et plus sobres que nos bœufs. Mme Duez, admirable épouse, dont Louis Roubaud a dit dans son beau livre : *Le Voleur et le Sphinx*, qu'elle était « joyeuse comme la Fol et forte comme l'Amour », Mme Duez vous conduira parmi les cafés, les baccoviers, les manguiers, les cocotiers. Et n'ayez pas peur si vous donnez tout à coup contre des mufles noirs : c'est un troupeau de buffles en liberté, — des animaux plus doux que des gazelles et bien plus familiers.

J'ai rencontré D., maintenant réhabilité et riche. J'ai rencontré un, deux, trois coiffeurs, un charcutier : Le Goffie, un mécanicien, à qui Castex confie les clés d'un magasin où l'on peut trouver tout ce qui est utile en Guyane ; j'ai rencontré plusieurs cafetiers — restaurateurs dont la clientèle est composée de libérés — (je me demande encore comment ils font pour n'être pas tous en faillite) ; j'ai rencontré Metge, libéré 4<sup>e</sup> 1<sup>re</sup>, cuisinier de M. Daudard, procureur général, puis ténancier d'une cantine à la pointe Macouria ; j'ai rencontré Delchambre, un condamné violent à qui mes sages conseils n'ont pas servi. Delchambre m'avait raconté son histoire dans son échoppe. Cette histoire était banale, comme presque toutes les histoires de forçats : il avait eu « un geste malheureux dans un moment de folie ». Mais je savais qu'au bagne, Delchambre, comme beaucoup d'autres, avait contracté un vice ; je savais même que son ouvrier était son tendre ami, bien qu'il montrât avec complaisance les photos d'une femme et d'une fillette laissées en France. Je savais aussi que c'était un ancien fort-à-bras et qu'il avait tué deux hommes au bagne. Je lui fis une longue leçon. A la fin, il en avait les larmes aux yeux : il jeta sur le sol son verre de punch : « C'est ça qui me rend fou ». Dernièrement, il a dû oublier mes conseils, boire un peu trop de tafia, puisqu'on a trouvé le cadavre de son ouvrier lardé de quatorze coups de tranchet.

\*\*\*

C'est encore parmi les libérés fortunés que je classerai Paul Arène.

Son bazar ne s'apparente que de très loin aux Galeries Lafayette. Pourtant, il lui a fallu déployer des trésors d'ingéniosité pour monter ce petit magasin. Il avait contre lui de n'avoir pas un sou ; d'être un « popote », un « vieux blanc », pour la population cayennaise et, pour les commerçants libres de la ville, un rival. Il trouva l'argent ; il réussit à faire oublier qu'il était un forçat libéré et à laisser croire que son achalandage ne ferait de tort à personne.

Ce ne sont pas les objets de pacotille, ni les marchandises sérieuses qu'il vend, qui m'ont attiré chez Paul Arène ; je n'allais pas voir le commerçant, mais l'homme.

Paul Arène revient de plus loin que Duez. Au lieu de fréquenter l'école, il fréquentait les voyous de Marseille. Il grandit, mais ne s'améliora pas ; un soir, il eut, lui aussi, « un geste malheureux ».

Quand il arriva au bagne, c'était un indompté. Longtemps, il fut, dans la case, un homme farouche. Il tenait le jeu et les « mômes » le redoutaient. Puis, il se mit à lire, à dévorer tout ce qui lui tombait sous les yeux, sans ordre, sans choix. La bibliothèque du bagne (qui n'existe plus, d'ailleurs) n'était pas bien garnie. On y trouvait surtout de mauvais romans-feuilletons, mais il y avait aussi Anatole France, Victor Hugo, avant qu'un commandant des îles n'en décrétât l'autodafé. Arène lut tout, puis il attaqua les classiques et les philosophes du 18<sup>e</sup>. Son arrière-boutique est maintenant un club. J'y fus admis un soir. Je trouvais là Fayolle, un libéré, paralysé des jambes, qui subsiste grâce à la générosité de Paul Arène et aux enseignements de Condillac, de d'Alembert, de Spinoza ; je retrouvai là Metge, toujours silencieux, et Girand, un relégué employé à la pharmacie, petit, nerveux, remuant, dont les yeux sourient sans cesse et dont les paroles exubérantes roulent avec elles tout le soleil et toute la joie de la Provence. J'avais déjà rencontré Girand chez Duez, qui l'estime. Ce petit homme a réussi ce tour de force : être bien avec la Philosophie, avec les Affaires et aussi avec les autres libérés, — avec la Misère.

Je n'oublierai pas de sitôt ce club des forçats philosophes. Exclusivement, égoïstement soucieux de mon reportage, je me suis efforcé durant cinq heures de rabaisser toujours la conversation au niveau du bagne ; mais Fayolle, Paul Arène, Girand, avec sa façon de Metge, avec son méprisant silence, me contraignaient sans cesse à m'élever sur un plan où je me sentais vaillier de minute en minute. Ils connaissaient Hume, Spencer et Spinoza bien mieux que moi, car la vie m'en a séparé, alors que la réclusion dans les ténébreuses et froides cellules de

# PUNIS

## LARIQUE

Saint-Joseph les en a rapprochés. Ils n'en parlaient pas que de mémoire, mais avec intelligence. Et quand Paul Arène tirait de son pectus ce passage des Pensées : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité. Plaisante justice, que borne une rivière ou une montagne ! » je ne trouvais rien à répondre et je pensai qu'il était un sage avisé, ce commandant des îles qui fit brûler un jour les chefs-d'œuvre de Pascal, de Voltaire, de Hugo, de Renan et de France.

Quand, enfin délivré des hautes et sévères pensées dont venaient de me réinstruire quatre criminels aux vies tourmentées et d'un grand contraste avec les apophtegmes des sages, je regagnai la place des Palmistes, je vis des ombres qui s'approchaient de moi. Elles eussent pu, d'un commun effort, m'accabler malgré leur faiblesse individuelle et s'emparer des quelques milliers de francs que je portais dans la poche gauche de mon pantalon sans avoir la contrepartie prudente d'un revolver dans celle de droite. Ces fantômes n'y pensaient pas. Ils ne voulaient que se plaindre au journaliste de leur mauvais sort et lui réclamer un petit secours. Je n'allais tout de même pas sortir mon portefeuille dans ces rues de Cayenne que de rares lampes électriques à voltage ridicule n'arrivent point à éclairer ; j'avais assez à faire à ne pas me casser une jambe dans les profonds caniveaux qui hordent les trottoirs en prévision des pluies torrentielles, et je leur disais : « Venez ce matin, à 7 heures, au café de Verdun ; je vous écouterai ; je vous donnerai quelque chose ».

\*\*\*

Ils me suivaient partout. Pendant des semaines, j'ai traîné derrière moi la misère humaine, cette misère des parias plus sensible que celle des honnêtes gens, car on sait qu'ils ne sont pas à plaindre, puisque, s'ils avaient eu un peu de bon sens, un peu de bonté, ils ne seraient pas là. Je vous ai trouvé derrière moi, partout, durant des semaines. Bourde, dont l'œil unique semblait me reprocher celui qu'il perdit à la guerre. Vous accusiez injustement un autre condamné, secrétaire à l'hôpital, de vous avoir desservi devant la commission de réforme. Vous êtes tous comme ça, d'ailleurs, au bagne. Vous vous accusez mutuellement d'être des salauds, des pédérastes, des « cameloteurs », des « charognards ».

Et vous ne me perdiez pas de vue. Signon Mandiago, dit Bamboula, matricule 22.255, doyen du bagne, puisque, depuis le 5 novembre 1887 vous êtes en Guyane. Paul Violet vous suit de près : il est à Cayenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1900. C'est un stage.

Votre crime n'est pas semblable : Mandiago a été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir noyé deux Sénégalais dans le Niger ; Paul Violet, pour avoir cambriolé la chapelle de Bar-sur-Seine. « a pris six ans de durs ». Il y a donc longtemps qu'il a fini sa peine et son doublement : il y a longtemps qu'il est 4<sup>me</sup> 2<sup>me</sup>, c'est-à-dire qu'il pourrait rentrer en France, s'il avait assez d'argent.

A Cayenne, il s'est marié avec Mme veuve Sade, matricule 132, la dernière femme-forçat. Mme Sade a connu Nouméa où elle vivait dans un couvent avec 85 autres reléguées. Elle n'a été transférée en Guyane que le 23 avril 1894. Maintenant, elle recommande des parapluies, cependant que Paul Violet, ancien « hanquiste », ancien directeur de cirque, confectionne des chaises. Ils ne mettront jamais de côté les 4.000 francs qu'il leur faudrait pour rentrer en France, car la vie est chère à Cayenne, et le commerce des parapluies et des chaises ne vaut rien.

\*\*\*

J'ai connu aussi Martin Marius-Joseph, matricule 11.348. Martin n'a pas toujours été ce qu'il est, c'est-à-dire vieux et avec une seule jambe. Martin a connu les splendeurs de la jeunesse et ses folies.

Fils de bonne famille, il s'engage en 1902 au 1<sup>er</sup> Spahis. En 1906, un soir, il surgit alors que deux malandrins allaient assassiner la fille d'un riche négociant de Djelfa pour la voler et la violer. Il les assomme tous les deux. C'est alors un fier cavalier, beau comme un jeune dieu et qui n'a peur de rien. La jeune fille s'éprend de son sauveteur. Le capitaine de Ballincourt de Boisfleury, qui la courtise, trouve mauvais qu'un simple cavalier puisse avoir le pas, même sur le terrain de la galanterie, sur son capitaine. Un mois et demi après le sauvetage, le capitaine injurie et provoque Martin sur le champ de manœuvres. Martin est à cheval et il tient sa cravache à la main. Les injures redoublent. Comme jadis, dans la lice, les deux jouteurs s'affrontent. Leurs regards étincellent de violence et de haine. Martin perd la tête : il lève la cravache et zèbre d'une marque rouge la joue du capitaine de Boisfleury. Le conseil de guerre d'Alger le condamne le 8 janvier 1907 à la peine de mort. Le conseil de guerre de Marseille casse ce jugement le 23 février 1907 et condamne Martin à 20 ans de travaux forcés.

En 1909, aux Îles du Salut, il se jette à l'eau, malgré les requins, pour sauver l'enfant du surveillant Barthélemy, qui allait se noyer. En 1911, il est grâcié totalement pour ce sauvetage, mais il reste condamné à la résidence perpétuelle.

Le 11 janvier 1916, à Tonnegrande, en brousse, alors qu'il abattait du bois de rose, un tronc lui tombe sur la jambe gauche et la lui brise. Il est seul dans la brousse. Il rampe jusqu'à son carbet, se donne lui-même les premiers soins, mais la gangrène envahit la jambe. Il sent qu'il va mourir. Il se traîne jusqu'à l'entrée de Cayenne où il est recueilli. On l'ampute le 4 mai 1916. En novembre de la même année, une nouvelle grâce supprime la résidence perpétuelle et fait de Martin un libéré 4<sup>me</sup> 2<sup>me</sup>. Il pourrait rentrer en France s'il avait les deux mille francs de son passage. Ce miracle ne se produira pas. Martin trouve à peine assez de travail pour gagner dix francs par jour, de quoi ne pas mourir de faim

à Cayenne, à la condition de n'avoir pas de chambre et de se réfugier la nuit, pour y dormir, sur le marché ou sur la place des Amandiers d'où la police pourchasse les libérés. Ils n'ont plus, dès lors, qu'un refuge : un petit îlot derrière le pénitencier, un petit îlot qu'ils gagnent à marée basse, en se trempant dans l'eau jusqu'à mi-corps.

J'ai demandé à Martin : « Qu'est-ce que vous feriez, qu'est-ce que vous pourriez faire en France, si vous étiez rapatrié ? »

Cet homme, qui a été riche, beau, aimé, m'a répondu : « Je sais tout faire maintenant, je sais surtout vivre avec quelques sous par jour. »

Sur les quatorze cent soixante-quatre libérés qui ont répondu au dernier appel, Martin est un des rares qui n'ait pas cherché à me « taper ». Il reste digne dans sa profonde misère...

De quoi vivent tous ces libérés ? De la charité des commerçants, de la charité des autres libérés plus heureux, de mendicité ; en vérité, ils ne vivent pas : ils attendent la mort, couchés sur les marches de l'église, couchés dans le kiosque de la place des Amandiers, couchés, loqueteux et le ventre vide, autour du marché, partout où il y a un peu d'ombre...

\*\*\*

Mais les interdits de séjour, ceux de la brousse?...

J'en ai vu quelques-uns, du côté de Remire et de Montjoly. C'est une belle collection de déchets humains. Ils couchent sous des carquets de fortune et mangent les fruits de la brousse. On peut pronostiquer que, sans MM. Magny et Mostaehi, qui ont monté, l'un, deux petites entreprises : une sucrerie et un placier, l'autre, la distillerie de l'Amirante, ils mourraient tous de faim. Ça vaudrait peut-être mieux, d'ailleurs, que de mourir de fièvre, d'ankylostomes et d'être dévoré par les moustiques, rongé par les chiques.

Ils ont tous des teints de cire et des yeux brillants de malades. Leur histoire, leurs crimes ne les intéressent même plus, pas plus que ne les intéressent les paroles d'espoir. Ce sont des animaux, infiniment las ; ce sont des moribonds.

Dans la brousse, ils sont mieux retranchés des vivants que dans un cul de basse fosse...

(A suivre.)

Marius LARIQUE.

Lire la semaine prochaine la fin du reportage de notre collaborateur :

### Leurs mères

Paul Violet, libéré 4<sup>me</sup> 2<sup>me</sup>, en Guyane depuis 1900, vit à Cayenne, avec la veuve Sade, la dernière femme-forçat.



Marius Martin n'a pas toujours été vieux et estropié.



J'ai fait une longue leçon à Delchambre, le cordonnier.



Ce libéré coiffeur, Mandiago, dit un ami des bêtes, Bamboula, 4<sup>me</sup> 1<sup>re</sup>, est assez heureux.



Mandiago, dit un ami des bêtes, Bamboula, 4<sup>me</sup> 1<sup>re</sup>, est doyen du bagne.



Découragés, les libérés ne se présentent même plus à l'Office du travail de Cayenne.



Ils passent leurs jours, le ventre vide et les mains croisées, à guetter l'aumône.



Paul Arène est aussi un libéré « riche ». Il possède un petit bazar à Cayenne.



L'Îlet-la-Mère, la propriété de Duez, un des rares libérés au sort acceptable.



Le marché de Cayenne et le kiosque de la place des Amandiers sont les refuges des libérés.

**V. — Les violentes, les vindicatives, les cupides, les passionnelles, les sexuelles, les cruelles. (1)**

Les mœurs évoluent et les crimes aussi. Ainsi certains genres de crimes féminins, — ceux qu'on peut appeler les crimes des faibles — sont en diminution. Les verseuses de poison, un peu moins qu'autrefois, font parler d'elles, et les jeteuses de vitriol, légion à la fin du siècle dernier, ont presque totalement disparu.

En augmentation considérable par contre, est, depuis quelques années, le nombre de femmes qui se servent d'armes à feu.

Déplorons-le, notre temps est un peu trop l'âge du revolver, et cette mode rouge, qui consiste à s'entre-abattre pour un motif ou pour un autre, ne semble pas, pour les femmes, passer comme les autres modes.

■ ■ ■

Divers sont les motifs qui poussent à leur acte les violentes qui tuent ou tentent de tuer. Ce peut être la vengeance, ce peut être la peur, ou bien les deux conjuguées. Une femme peut tuer pour châtier un diffamateur qui la calomnie, ou bien pour éviter des révélations scandaleuses, qu'il y ait ou non chantage.

C'est encore un mélange de peur et de haine qui suscite certains drames domestiques où l'homme est victime parce qu'il a été bourreau, parce que méchant, brutal, ivrogne, terreur des enfants, terreur de la femme, il a poussé à bout celle-ci qui parfois tue pour ne pas être tuée. Ce genre de crime, assez fréquent, est sans doute le plus excusable de tous. Dans certains cas bien caractérisés, c'est véritablement de la légitime défense.

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 161.

Depuis quelques années, le nombre ne cesse de croître des femmes à qui vient l'idée terrible de se servir d'armes à feu.



d'une enfant de treize ans, crime d'intérêt: une autre, Blanche Vabre, qui tua sauvagement à coups de couteau son jeune beau-fils, crime de haine; la troisième, plus sinistrement cruelle encore, la femme David, qui enfonça un morceau d'éponge dans la gorge d'une fillette de dix mois, par vengeance contre la mère.

Sans motif plausible, par contre, fut un crime commis il y a un siècle par une femme et qui est resté célèbre dans les annales judiciaires: celui d'Henriette Cormier, qui, emportant dans sa chambre une petite fille de dix-huit mois, avec un couteau de cuisine lui coupa la tête, qu'elle jeta par la fenêtre. Crime d'irresponsable? On n'y croyait guère alors. Pourtant la meurtrière évita l'échafaud.

Non moins fameux que le crime d'Henriette Cormier est l'infanticide commis par Mme Lemoine (1859). Parfaitement responsable, désirent éviter un scandale, elle tua de ses mains et brûla dans une cheminée l'enfant dont sa fille venait d'accoucher et dont le père était leur palefrenier. Vingt ans de travaux forcés.

Du même genre et présentant un à-côté macabre et extraordinaire, le crime d'une fille galante: Amélie Porte. Elle étrangla son fils, un petit enfant, et enferma le cadavre dans une caisse qui, pendant dix ans, ne quitta pas sa chambre à coucher. Ne pouvant payer son loyer elle disparut d'un hôtel où elle logeait. On ouvrit la caisse, on vit les frères ossements. La coupable fut retrouvée sous un faux nom à Saint-Lazare, où elle mourut en 1882.

L'infanticide, beaucoup moins fréquent que l'avortement, est un crime odieux, mais il est moins inhumain peut-être que la longue cruauté d'une mère, martyrisant jour après jour ses enfants... Celle qui a donné la vie donnant la souffrance... l'amour maternel remplacé par la haine... cas exceptionnel, sans doute, mais qui, pourtant, paraît trop souvent dans les faits-divers.

(A suivre.) Frédéric BOUTET.

# LA FEMME ET LE CRIME

par Frédéric BOUTET



L'«ogresse» Jeanne Weber, véritable monstre lubrique.



Antoinette Lefebvre, qui fut abattue par sa belle-mère.



Mme Lefebvre mère réussit à échapper à la peine de mort.

Ci-dessous: Blanche Vabre, assassin de son jeune beau-fils.



Assez voisin du genre de crime dont nous venons de parler, est le crime commis par la femme qu'un homme dont elle ne veut pas, ou dont elle ne veut plus comme amant, poursuit, obsède, affole de menaces pour s'imposer.

■ ■ ■

Arrivons aux crimes féminins où n'intervient aucune sorte de peur, mais qui ont pour mobile ou bien la seule haine, ou bien l'intérêt, ou les deux sentiments réunis.

Ces crimes manquent absolument de grandeur. Au déballage des assises, toutes les misères morales, toutes les défaillances physiques, toutes les rancunes d'amour-propre ou d'argent qui peuvent rendre ennemis deux êtres s'étalent sinistrement, honteusement. Il arrive que toute cette haine succède à de l'amour; il arrive que l'homme tué a eu des torts, grands ou petits. L'avocat général les discute, la partie civile les atténue, la défense y insiste. Le jury apprécie comme il peut.

Combien en avons-nous vus, depuis quelques années, de ces drames où la haine, avec ou sans provocation ou préméditation, donnait la mort. Citons-en deux seulement où le crime, sans excuse et ne permettant pas d'indulgence, eut comme sanction, provoquée par le vote du jury, le châtement suprême, qui ne fut d'ailleurs pas appliqué. — L'opinion en France, en temps normal, ne supporte plus l'exécution d'une femme. C'est l'affaire jugée à Douai, il y a cinq ans, de Mme Lefebvre, belle-mère meurtrière de sa bru. C'est l'affaire, jugée à Versailles, il y a juste trois ans, de Juliette Bruy, redoutable mégère, qui, dédaignant le revolver, arme chère aux compagnes sanguinaires, mit à mort, à l'aide du gaz d'éclairage, un mari débonnaire.

Un autre genre de crimes domestiques est celui qui a lieu entre maîtres et serviteurs, et ici aussi se présentent d'assez nombreux exemples de femmes criminelles. Autrefois, elles empoisonnaient. Il y eut, plus récents, des cas de violence. Rappelez-vous la très vieille dame assommant sa servante, et la petite servante assommant sa vieille patronne.

Une affaire analogue à cette dernière fit beaucoup de bruit il y a soixante ans, à cause de la sauvagerie du crime et de certaines circonstances qui soulevèrent une question curieuse de droit international. Mme Riel, mère d'une actrice connue de la Comédie-Française, vivait à Londres et avait à son service une Belge, Marguerite Diblanc. Femme apache avant qu'on eût inventé les apaches, cette fille, un dimanche à midi, se précipita soudain sur sa maîtresse, la saisit à la gorge et l'étrangla instantanément à la force du poignet. Pour être plus sûre de la mort, elle passa une corde au cou du cadavre, qu'elle traîna le long d'un escalier et enferma dans un placard. Puis elle s'empara de l'argent, des bijoux et, quittant Londres, gagna Paris.

La police de Scotland-Yard retrouva sa trace. Deux détectives furent envoyés à Paris où Claude, fameux entre tous les chefs de la Sûreté, leur adjoignit un des ses meilleurs ins-

pecteurs nommé Raviart. La fille Diblanc était cachée à Saint-Denis. Les policiers anglais savaient que, criminelle redoutable, elle était armée et prête à se défendre. L'un d'eux prévint Raviart, qui répondit :

— Nous ne faisons pas attention à ça. — Etre tué n'est rien, observa tranquillement le détective, mais nous, police anglaise, devons prendre le coupable vit...

La fille Diblanc fut capturée sans effusion de sang. Mais pour l'extradition, des difficultés se présentèrent; le cas se trouvait complexe de cette femme belge, arrêtée en France pour un crime commis en Angleterre. Finalement, elle fut conduite à la frontière et les autorités belges la livrèrent aux autorités anglaises. Jugée à Londres, elle fut condamnée à être pendue. La reine Victoria commua cette peine en celle de la servitude pénale perpétuelle.

Ajoutons que, dans un milieu spécial, qu'on appelle maintenant le « milieu » tout court, certaines habituées du trottoir et des bars (en petit nombre il est vrai) refusent de se soumettre à la protection onéreuse et brutale de l'homme et, s'il le faut, défendent leur indépendance par le couteau et le revolver. Il est assez fréquent qu'elles soient elles-mêmes le souteneur, si l'on peut dire, de filles avec qui elles sont en ménage.

■ ■ ■

Je parlerai brièvement du crime dit passionnel. Chacun sait qu'il est actuellement une véritable plaie sociale et que les femmes y rivalisent avec les hommes.

Le meurtre, sous prétexte d'amour, est entré dans les usages courants, surtout en France, il faut bien le dire. Répéter cela paraît banal, mais il est nécessaire de le répéter, et aussi que l'indulgence du jury a trop favorisé ce massacre autour duquel on a mis — ce qui cadre mal avec notre époque pratique — beaucoup trop de romantisme larmoyant.

Certains cas où la jalousie, l'exaspération furent provoqués par des trahisons cyniques, des abandons lâches, peuvent, je le sais, mériter quelque pitié, bénéficier d'une part d'indulgence plus ou moins grande, mais je sais aussi que certains acquittements furent purement scandaleux. Le jury, impressionnable, est ému de voir une femme, une jeune fille, se débattre au banc des accusés contre l'appareil redoutable de la justice dressé contre elle... Cette émotion est compréhensible, mais ne doit pas trop faire oublier que derrière l'accusée il y a un mort. Constatons que depuis quelque temps une légère réaction semble se dessiner contre l'absolution par principe. Quelques meurtrières furent plus ou moins sévèrement condamnées. Si elles avaient cru l'être, il est assez probable qu'elles n'auraient pas tué. L'instinct de la préservation personnelle l'emportant sur celui de la vengeance. C'eût été tout à fait préférable, non seulement pour leurs victimes mais encore pour elles-mêmes. Dans ce double intérêt, l'indulgence excessive risquant d'encourager d'éventuels crimes est donc une double faute.

■ ■ ■

Le crime exclusivement sexuel est assez rare chez la femme; presque toujours il est aussi passionnel. (J'emploie ici le mot passionnel selon sa signification courante, mais il est bien évident que tout crime est engendré par une passion quelconque.) De par sa conformation physique, la femme n'est pas apte au viol. Ainsi le plus fréquent des crimes d'ordre seulement sexuel: le viol et le meurtre d'un enfant, et un autre, peut-être moins coupable mais plus hideux encore, la nécrophilie, ne sont pas à la portée des plus sadiques dépravées. Leur sadisme s'exerce autrement, et, s'il va jusqu'à donner la mort, elles ne peuvent s'assouvir sur un cadavre. Parfois, cependant, — ce sont des cas exceptionnels mais qu'il faut bien mentionner, — elles s'assouviennent en donnant la mort. N'était-ce pas le cas — les détails ne se peuvent indiquer — de l'«ogresse» Jeanne Weber, véritable monstre lubrique? De tels faits sont, je le répète, exceptionnels. Par contre, les exemples sont nombreux, tant historiques qu'actuels, de dépravées moins dangereuses aux multiples aberrations. Il en est que surexcitent les spectacles sanglants. Il en est pour qui la souffrance

qu'elles infligent ou qu'on leur inflige est un nécessaire aphrodisiaque. Toujours la volupté mêlée à la douleur, éternelle délectation des désaxés sexuels.

Assez fréquents sont les crimes passionnels et sexuels à la fois qui se commettent dans ces ménages de femmes inverties dont nous parlions tout à l'heure.

Le plus caractéristique peut-être des crimes de ce genre fut commis à Paris, il y a une cinquantaine d'années. La victime était une jolie femme blonde nommée Maria Jouin. Elle était une « soupeuse » (comme on disait alors) fort en vogue, mais célèbre pour son horreur des hommes et son amour des femmes; elle n'acceptait jamais d'exercer son métier de fille galante qu'en compagnie d'une ou plusieurs petites amies, en sorte que les garçons des restaurants de nuit la désignaient aux amateurs de ce qu'on appelle à présent des partouzes. Elle fut, un matin, dans son appartement de la rue Condorcet, trouvée sur son lit nue, étranglée, blessée au front. Elle était morte depuis quatre jours. Une mise en scène semblait dénoncer un crime crapuleux commis par plusieurs individus, mais la victime n'avait pas été dépouillée de ses bijoux. La police de sûreté acquit enfin la certitude que le crime avait été commis par une des « maîtresses » de la victime. On ne put la retrouver ni préciser son identité. Peut-être ne le voulut-on point à cause d'un possible scandale! Maria avait des clientes dans la haute société.

Mentionnons enfin comme crimes ressortissant à la sexualité ceux qui se commettent entre partenaires et habitués de vices variés, quelquefois pendant une scène de débauche, quelquefois après, tel le crime récent de la rue Chalgrin, qu'on n'a pas oublié.

■ ■ ■

Nous voici aux cruelles. Quelquefois, nous l'avons vu, leur cruauté est suscitée, ou du moins accompagnée par une sexualité désaxée.

C'est le cas pour une des plus fameuses cruelles de l'histoire, Elisabeth Bathory, qui se baignait (à la lettre) dans le sang des paysannes; qui faisait, en hiver, en plein air, inonder d'eau glacée des femmes nues. Je la cite à présent seulement, parce qu'en elle la cruauté l'emportait sur la sexualité.

En des exemples moins illustres, cette cruauté, accompagnée de perversion sensuelle, quand elle s'exerce à l'égard d'enfants, se cache assez souvent sous les apparences d'une sévérité nécessaire, d'une rigidité vertueuse. Au temps des châtiments corporels dans l'éducation, certaines institutrices se plaisaient vicieusement à battre leurs élèves, garçons ou filles. Et je dis seulement institutrices et élèves sans vouloir indiquer les étranges perversions, incestueuses en quelque sorte, citées par Brantome.

Je passe sur les exemples historiques pour arriver aux temps contemporains aux temps actuels. Trois femmes, tueuses d'enfants, furent jugées et condamnées à mort en 1928. L'une, Josepha Kures, accusée de l'assassinat



Josepha Kures fut inculpée du meurtre d'une fillette...



... Carmen Burniaux, étranglée au Bois de Boulogne.



Paul Grappe, ce déserteur qui vécut habillé en femme.

Ci-dessous: la femme David étouffa un bébé de 10 mois.



**Voulez-vous RÉUSSIR dans la VIE ?**

**LISEZ la**

**NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE  
AUTODIDACTIQUE ILLUSTRÉE**

**DE L'ENSEIGNEMENT MODERNE**

**TROIS BEAUX VOLUMES  
Reliés, Dos cuir, Fers spéciaux**

**avec lequel vous pourrez suivre, chez vous, seul, sans Maître, sans correspondance, tous les Cours enseignés par les Professeurs Universitaires qui ont collaboré à cet ouvrage et qui vous conduiront au SUCCÈS.**

**LA PRÉOCCUPATION** dominante de chaque personne à notre époque d'affaires intensives, c'est de s'instruire, d'étudier sans cesse, de meubler sa mémoire de toutes les connaissances reconnues indispensables pour réussir partout et parvenir aux situations sociales les plus enviables. On sait que les meilleures places appartiennent à ceux qui ont une instruction générale plus complète, à ceux qui ont acquis par leurs études tout ce qui constitue le bagage littéraire, scientifique et pratique des Grandes Ecoles Spéciales. **CARNEGIE**, avec toute sa compétence, a dit : *« Prenez deux hommes de même activité, de même intelligence, celui qui aura reçu l'instruction la plus étendue l'emportera toujours sur l'autre. »*

**Il faut donc apprendre et s'instruire toujours !**

Mais, dites-vous, vous ne pouvez fréquenter les Collèges et les Universités pour développer et compléter votre instruction primaire et vous n'avez aucune facilité pour combler ce désir. Ces **Facilités** existent, les voici à votre portée :

**La Nouvelle Encyclopédie Autodidactique Illustrée d'Enseignement Moderne** vous les offre pratiquement en 3 volumes pour une somme minime.

**Vous pouvez continuer vos études chez vous SANS MAÎTRE, SANS CORRESPONDANCE, avec ce merveilleux Éducateur.**

**SAVOIR, c'est déjà RÉUSSIR.** Avec quelques heures d'études le soir et à vos moments de loisirs, dans la tranquillité et le repos de votre foyer, vous apprendrez toutes les Sciences qui vous sont nécessaires pour **RÉUSSIR et faire votre CHEMIN dans la Vie.**

Cet ouvrage contient des Cours complets par degrés (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc.), dont un aperçu de la Table des matières résume et-dessous le vaste programme.

**La Nouvelle Encyclopédie Autodidactique Illustrée d'Enseignement Moderne** est indispensable à tous : Commerçants, Industriels, Fondés de pouvoir, Employés de Commerce, Directeurs, Contremaîtres, Banquiers, Comptables, Secrétaires, etc.

Cette encyclopédie est complète en 3 BEAUX VOLUMES RELIÉS format bibliothèque (21x28) près de 700 pages chacun, imprimés sur 2 colonnes et merveilleusement illustrés.

Chaque volume relié solidement, dos cuir véritable, plats toile percaline fine, fers spéciaux, édité sur papier de qualité supérieure. L'ouvrage complet est illustré de 50 superbes hors-texte en couleur et en camaïeu, 45 cartes géographiques inédites en couleurs, nombreux modèles démonstratifs en couleurs, entièrement démontables d'après un système ingénieux, par exemple : La Télégraphie et la Téléphonie sans fil Paquebot "Paris", Avion de Transport Bréguet, etc., quantité de photographies documentaires prises sur le vif, dessins, gravures, schémas par des artistes éminents — L'ouvrage est livrable immédiatement.

**OUVRAGE DE PERFECTIONNEMENT INTELLECTUEL**

**La Nouvelle Encyclopédie Autodidactique Illustrée d'Enseignement Moderne est un Éducateur et un Guide**

Avec ses conseils, vous ne ferez aucun effort inutile, vous prendrez goût à l'étude et si vous voulez le suivre pas à pas, ils vous conduiront au point où vous désirez arriver, car les matières contenues dans ces trois volumes dépassent de beaucoup le bagage des gens réputés instruits. Celui qui les possèdera entièrement pourra occuper avec succès les emplois les mieux rétribués dans le Commerce, l'Industrie, les Travaux Publics les Entreprises Coloniales, les Administrations Publiques et Civiles, Finances, Postes, Chemins de Fer, Assurances, etc.

**VOUS POURREZ DEVENIR** Administrateur, Directeur, Gérant, Comptable, Expert, Conducteur de Travaux, Chef de Service, Chef d'Entreprise, Contremaître, etc.



**PETIT APERÇU DE LA TABLE DES MATIÈRES**

GRAMMAIRE	Etudes des parties du Discours. Etudes des phrases, etc.
LOGIQUE	Notions générales. Syllogismes. Méthodes, etc.
PHILOSOPHIE	Généralités. La Vérité. L'Erreur. Les Sophismes, etc.
ARITHMÉTIQUE	Règle de trois. Fractions. Racines. Alliages, etc.
ALGÈBRE	Initiation. Equation. Logarithmes Applications, etc.
GÉOMÉTRIE	Figures, Calculs, Constructions. Aires, Plans, etc.
TRIGONOMETRIE	Lignes. Relations. Résolution des Triangles, etc.
ASTRONOMIE	Éléments. Mesures du temps. Formation des planètes, etc.
GÉOLOGIE	Formation de la terre. Couches géologiques, etc.
PHYSIQUE	Définition. Hydrostatique. Vapeur. Air liquide, etc.
CHIMIE	Les Gaz. Eau. Air. Métaux. Acides. Azote, etc.
BOTANIQUE	Anatomie des Plantes. Tissus. Végétaux, etc.
HISTOIRE NATURELLE	Les Animaux du Monde. Vertébrés. Insectes, etc.
PHYSIOLOGIE	L'Anatomie des Corps. Système nerveux, etc.
HISTOIRE CIVILE	L'Antiquité. Le Moyen Âge. Du XIV <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle, etc.
GÉOGRAPHE UNIVERSELLE	La France. L'Europe. L'Asie. L'Afrique. L'Océanie, etc.
LITTÉRATURE	Des Origines jusqu'à nos jours, etc.
LANGUES VIVANTES	Anglais, Espagnol, Allemand.
LANGUES MORTES	Grammaire. Thèmes. Versions. Lectures, etc.
COMPTABILITÉ	Commerce. Banques. Comptabilité. Auxiliaire, etc.
LA BOURSE	Diverses sortes de valeurs. Opérations, etc.
STÉNOGRAPHIE	Prévost-Delaunay. Méthode complète. Exercices, etc.
DESSEIN	Principes. Formes. Esquisses. Paysage, etc.
MUSIQUE	Règles générales. Rythme. Mouvement. Chant, etc.
BEAUX-ARTS	Histoire générale de l'art chez tous les peuples, etc.
DROIT PUBLIC	Ce que chacun doit savoir. Droit administratif, etc.
AVIATION	Balions et Avions. Dirigéables. Biplan. Monoplan, etc.
SPORTS	Instruction et Conseils. Exercices, etc.

**20 FRANCS PAR MOIS -- 20 MOIS DE CRÉDIT**

**JEUNES GENS**, pour augmenter votre savoir et réussir dans vos ambitions. **PÈRES DE FAMILLES**, pour guider et suivre les études de vos enfants, **NOUSCRIVEZ SANS DÉLAI** à cette Œuvre unique et vous aurez les 3 volumes tout de suite.

**BON**

pour une brochure illustrée  
**GRATIS ET FRANCO**  
de la Nouvelle Encyclopédie  
Autodidactique Illustrée  
d'enseignement moderne

Nom :  
Prénoms :  
Profession :  
Rue :  
Ville :  
Département :

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

Je soussigné, déclare souscrire à l'ouvrage en 3 volumes reliés : Nouvelle Encyclopédie Autodidactique Illustrée d'Enseignement Moderne, au prix de 395 fr., que je m'engage à payer :  
A) par quittance de 20 fr. tous les mois, la première à la réception des volumes, les autres tous les mois, jusqu'à complet paiement. —  
B) En trois versements de 127 fr. 70 chacun (3<sup>e</sup> d'escompte). —  
C) Au comptant 371 fr. 30 (6% d'escompte). Chaque souscription est majorée de 8 fr. pour frais de port et d'emballage et de 1 fr. par quittance pour frais de reconnaissance.

Nom :  
Prénoms :  
Profession :  
Rue :  
Ville :  
Département :  
Signature :  
Biffer le mode de paiement non choisi. Le 193

■ Découper ce Bon et l'envoyer à la **LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET** ■  
Société anonyme d'Éditions au Capital de 10 millions  
**278, BOUL. SAINT-GERMAIN, PARIS (7<sup>e</sup>), OU À SES REPRÉSENTANTS**



Pour supprimer instantanément les pellicules...  
Pour arrêter en une semaine la chute des cheveux la plus rebelle...  
Pour faire repousser les cheveux sur les crânes les plus dénudés, en 20 ou 25 jours

**CAPILLOR**

la MERVEILLEUSE LOTION vous offre une garantie de **5.000 FRANCS** si vous n'obtenez pas le résultat promis.

Pour permettre d'apprécier sa Merveilleuse Lotion, la Maison **CAPILLOR**, offre gratuitement aux lecteurs de ce journal qui lui adresseront avant 5 jours le **BON** ci-dessous, un **FLACON** échantillon.

Découper ce Bon et l'envoyer à la Maison **"CAPILLOR"** 55, rue Fbg. Montmartre PARIS (SECTION B)

**BON**  
pour un Échantillon gratuit

VEUILLEZ ADRESSER A :  
NOM :  
ADRESSE :  
Un Flacon échantillon CAPILLOR Ci-joint 5 francs pour frais d'envoi.  
"TOUTE PUBLICITÉ" ASNIÈRES

**ON DEMANDE** pers. 2 sexes pour Ecritures chez soi et confection d'adresses. D. ALBERT, B. P. III, Nice.

**1.000 frs** p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

**ECRITURES** CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

**7 fr.** le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

**6 à 8 fr.** le cent adr. plus 50% à ag. corr. 2 sex. Toute année. Ecr. Et. T. LOUY, Lyon.

**On demande** pers. sans connais. spée. pour tenir emploi de bureau chez soi. Gains intéressants si sérieux, écr. AMI DU FOYER B. P. 40, à Saint-Denis. J. Timbre.

**Adresses** à cop. 20 fr. p. jour. Ecrire ARNAUD, Saint-Laurent-d'Oingt (Rhône.)

**1.200 fr.** p. mois s. quit. empl. 2 sexes. Part. facile chez soi. FUSEAU, 11, Marseille.

**CONCOURS MARS-AVRIL 1932**  
Secrétaire près les Commissariats de **POLICE** à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : l'École Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, 4, Paris (6<sup>e</sup>)

**FRANCE DÉTECTIVE**

Dirigé par ex-Inspecteur Sûreté (diplômé). Enquêtes, Recherches, Preuves à Divorce, Missions délicates. Prix modérés. — 28, rue Saint-Lazare, Paris (IX<sup>e</sup>). — Trinité 27-37.

**AVIS**

**Le Détective ASHELBE**  
reçoit tous les jours  
de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

**5.000 PHONOS GRATIS**

à distribuer aux lecteurs ayant trouvé la solution et se conformant à nos conditions. Remplacer les tirets par des lettres de façon à obtenir 4 prénoms, et en posant la 3<sup>e</sup> lettre de chaque prénom, vous obtiendrez le nom d'un marchand. Lequel ? Adressez directement votre réponse à Ph-nos ANGELUS, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (15<sup>e</sup>)

Joindre une enveloppe timbrée à 50 portant votre adresse

**NOTRE CONCOURS**

**Voulez-vous obtenir gratuitement ce superbe Cadeau ?**  
Pour faire apprécier l'excellence de notre fabrication, nous distribuons **gratis**, sous forme de Concours, **5000** écrans renfermant chacun 1 superbe **MONTRE-BRACELET** Dame, plaqué Or, 18 carats, ainsi que 1 joli **CHRONOMÈTRE** pour Homme, mouvement cylindres 3/4 platine

Ces merveilleux Cadeaux seront distribués franco, sans frais, parmi les bonnes réponses. Il suffit d'indiquer un proverbe en remplaçant les traits par des lettres. **Qui v-d-ue-m-nt v-l-gt-ps**

Notre Concours est entièrement gratuit. — Répondez en joignant une enveloppe portant votre adresse à la **GRANDE MANUFACTURE**, Rayon 13, Rue Malbranche, PARIS

**CECI INTERESSE**

**tous les jeunes gens et jeunes filles, tous les pères et mères de famille.**

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 32.602 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 32.607 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 32.613 : Carrières administratives.

Broch. 32.619 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 32.625 : Emplois réservés.

Broch. 32.631 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 32.637 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 32.643 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 32.649 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 32.655 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 32.661 : Marine marchande.

Broch. 32.667 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 32.673 : Arts du Dessin (Cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 32.679 : Métiers de la Couture, de la Coupe et de la Mode (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modiste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, professorats).

Broch. 32.685 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.

Broch. 32.691 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, technique de prise de vues et de prise de sons.

Broch. 32.696 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd. Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

**IL FAUT MAIGRIR**

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Ecrivez en citant ce journal, à Mme COUANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

**LA CÉLÈBRE VOYANTE MAINA JUAN**

Connait toutes les sciences occultes. Voit tout. Renseigne sur tout. Son talent naturel la fait rechercher par toute personne désirant lever le voile de l'existence, conn. et approp. sa destinée. Une consult. suffit pour être émerveillé... T. les jours, 55, bd Sébastopol, Paris, et p. cor. dep. 20 fr.

**M<sup>ME</sup> MAX** Voyante, et ses tarots. Donne conseils s. l. aven., ramène affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

**M<sup>me</sup> de THELES** CÉLÈBRE PAR SES PRÉDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j. lun. exc.). 74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> ét. à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15<sup>e</sup>).

**M<sup>me</sup> LEBERTON** TAROTS, CHROMANCIÉ, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1<sup>re</sup> à gauche, PARIS (Étoile).

**VOYANTE** Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**, 7B, Avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>), cour 3<sup>e</sup> étage. De 1 h. à 7 h.

**TÉLÉPATHIE - TÉLÉPSYCHIE.** Actions à distance ASTROLOGIE - DESTIN ANTIQUE - Tasse de thé. Réussite Amour. Affaires. Madame BERTHE 22, Rue de Montreuil, 22, Paris-11<sup>e</sup>. - 4<sup>e</sup> droite.

**M<sup>ME</sup> JABAMIAH** Tarots Bohémiens, selon le Rite Antique. Précise les dates. Rec. de 2 à 7 h., dep. 15 fr., 47, r. Tour-d'Auvergne (angle r. des Martyrs). Entr. par mag. mauve (M<sup>e</sup> Pigalle).

**MARTHA MARY** VOYANTE : Méth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans sable et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 f. 50. 70, r. Pixérécourt (20<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> ét. Mét. : Pl. des Fêtes

**M<sup>ME</sup> PREVOST** Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r. N.-D. de Nazareth. Pl. Républ. Id cour à dr. 3<sup>e</sup> ét. Pas les Mrs.

**M<sup>ME</sup> SELIKA** Célèbre Voyante, vous renseignera et vous fera triompher de tous vos ennuis. Dep. 20 fr. Tous les jours, 16, rue Louis-Blanc, à Levallois. Métro. Pereire. Tél. : Pereire 06.26.

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

1<sup>e</sup> Année - N° 165

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

24 Décembre 1931

# DÉTECTIVE

## Tragédies de Noël



**Le malheur n'épargne pas les hommes, le jour anniversaire de la naissance du Christ. Catastrophes, drames fondent encore sur eux.**

(Lire, pages 8 et 9, le poignant article de notre collaborateur Paul Bringuier.)

AU SOMMAIRE | Les libérés, suite du grand reportage au bagne, par Marius Larique. — Quand le malheur rôde, par Augustin-Rodet. —  
DE CE NUMÉRO | La tulipe noire, par C. Davy. — La femme et le crime, par Frédéric Boutef. — " Barbe-Bleue " sur la scène, par M. L.